



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ



ÉDITOS	2 - 4
<hr/>	
L'ÉTABLISSEMENT	6
Répondre aux enjeux de préservation du vivant	8
Des implantations territoriales, dans l'Hexagone et en Outre-mer: l'atout de la proximité	10
Une gouvernance ouverte aux réseaux d'acteurs de la biodiversité	12
Des instances internes de décision, de pilotage et de concertation	15
<hr/>	
LES TEMPS FORTS 2020	16
<hr/>	
LES MISSIONS ET ACTIONS	18
Police de l'environnement	20
Prévenir et lutter contre les atteintes à la biodiversité	
Connaissance et expertise	24
Mieux comprendre les enjeux de préservation de la biodiversité pour mieux la protéger	26
L'appui aux politiques publiques	
Accompagner la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de l'eau et de la biodiversité	30
Les aires protégées	
Gestion et appui à la gestion	36
La mobilisation des acteurs et des citoyens	
Sensibiliser et faire agir pour changer d'échelle	42
La formation, levier de transformation sociale	
en faveur de la biodiversité	46
<hr/>	
LES FONCTIONS	48
Les fonctions ressources au service de la construction du nouvel établissement	50
La communication au service de la biodiversité	52
Accompagner les transformations et évaluer leurs impacts	53
Optimiser la stratégie d'intervention et de partenariat	54
Finances	55
Faire converger les systèmes d'information	57
Mettre en œuvre une gestion durable et exemplaire	58

THIERRY BURLOT

Président du Conseil d'administration



^ © DR

Les publications scientifiques se succèdent et nous répètent un message clair : le vivant est en danger. Dans tous les milieux, les pressions humaines telles que l'artificialisation des sols, la surconsommation des ressources, la pollution ou le changement climatique remettent en cause de nombreux écosystèmes (forêts, zones humides, rivières, tourbières, prairies...). Soyons conscients qu'en tant qu'humains nous faisons partie du vivant et à ce titre dépendons des espèces et des milieux qui sont aujourd'hui menacés.

La France a pris la mesure de cet enjeu et s'est dotée d'un opérateur unique, rassemblant toutes les énergies. Avec la création de l'Office français de la biodiversité en 2020, nous avons vu l'aboutissement de plusieurs années de rapprochements entre les différents opérateurs qui agissent dans les territoires au service de l'eau et de la biodiversité. Beaucoup réclamaient à juste titre la constitution d'un acteur ambitieux et opérationnel au service de la reconquête et de la préservation de la biodiversité, nous l'avons !

L'OFB est la maison de tous les acteurs concernés par la biodiversité dans l'Hexagone ou en Outre-mer. Notre conseil d'administration rassemble 43 membres qui partagent une même ambition, faire de l'OFB l'acteur de référence au service de la préservation du vivant. L'année 2020 aura ainsi été l'année de nos premières délibérations, qui témoignent de notre volonté d'agir au plus vite. Appels à projet à destination des associations et collectivités, déploiement du programme Ecophyto, financement de l'éco-contribution des fédérations de chasseurs, interventions liées au plan de relance, solidarité inter-bassins dans les territoires d'Outre-mer : l'OFB agit dans tous les milieux et selon des modalités très variées. Sa force est d'avoir à la fois une expertise propre et la capacité à impliquer tout un écosystème de partenaires.

Je tiens à remercier sincèrement les agents de l'établissement. Qu'ils agissent sur le terrain ou dans les services administratifs, j'ai pu mesurer leur professionnalisme et leur dévouement au service d'une cause essentielle.

L'ampleur de l'enjeu exige une mobilisation de tout un chacun. Ensemble, agissons pour préserver la biodiversité !

L'OFB est la maison
de tous les acteurs
concernés
par la biodiversité.



PIERRE DUBREUIL

Directeur général

L'Office français de la biodiversité est devenu une réalité tangible en 2020. Il a fallu un travail conséquent pour rendre possible la création même de ce nouvel opérateur public original et unique.

Original, car l'OFB est le seul établissement d'Europe à permettre un dialogue, notamment au sein de son conseil d'administration, entre toutes les parties prenantes concernées par la préservation de la biodiversité : collectivités locales, parlementaires, gestionnaires d'espaces protégés, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, ONG, entreprises.

Unique, car l'OFB concentre une expertise et des compétences inédites grâce au rassemblement des agents issus des deux établissements publics qu'il a fusionnés : l'Agence française pour la biodiversité et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Un seul et même organisme permet désormais d'actionner tous les leviers pour préserver la biodiversité dans tous les milieux, aquatique, terrestre et marin, en coopération avec l'ensemble des acteurs nationaux.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2020, date de sa création, l'OFB réunit 2800 agents dont plus de 2 000 agissent sur le terrain. L'OFB, c'est aussi un opérateur de proximité présent sur l'intégralité du territoire national avec ses directions régionales, sa direction des outre-mer, ses services départementaux, ses parcs naturels marins, ses délégations de façade maritime, son sanctuaire de mammifères marins et ses réserves naturelles.

Dès cette première année d'existence, alors que la France abrite pas moins de 10 % de la biodiversité mondiale, les agents de l'OFB ont été sollicités sur tous les fronts, depuis les fonctions support jusqu'aux fonctions métier, pour remplir nos 5 grandes missions.

La mission de police de l'environnement, exercée par près de 1700 inspecteurs de l'environnement, prévient, réprime et répare les atteintes à la biodiversité relatives à l'eau, aux espaces naturels, à la flore et à la faune sauvage, à la chasse et à la pêche. Cette année, elle aura réalisé 22 467 contrôles et 10 894 missions de surveillance du territoire. Elle aura également assuré, en dépit de conditions sanitaires particulièrement complexes, l'examen du permis de chasser pour 29 300 candidats.

Nos inspecteurs de l'environnement, nos techniciens, ingénieurs, chercheurs et experts, œuvrent également à l'une des missions fondamentales de l'OFB : permettre la connaissance scientifique des espèces, des milieux et des paysages, la compréhension de leur évolution et dégradation. Notre action de veille sanitaire et l'étude de l'émergence des zoonoses ont été particulièrement fortes en cette année de COVID et auront, nous l'espérons, contribué à une prise de conscience nationale des interactions entre les santés humaine, animale et environnementale.

L'appui de l'OFB aux politiques publiques s'est traduit à toutes les échelles, internationale, nationale et territoriale. A ce titre, on soulignera le montant inédit de 218 millions d'euros en matière d'interventions financières, dont notamment la solidarité inter-bassins, action centrale de l'établissement en outre-mer avec le financement de 22 millions d'euros de travaux d'infrastructures d'eau et d'assainissement en 2020.



^ © Michel Monsay

L'OFB a également travaillé étroitement avec les aires protégées au-delà des 150 qu'il gère directement. Il assure l'animation du réseau des gestionnaires et a contribué en particulier à nourrir la stratégie nationale pour les aires protégées portée par le ministère de la Transition écologique. Chantier emblématique de cette année, cette stratégie a vocation, dès 2022, à protéger 30% du territoire national et des espaces maritimes sous juridiction, dont un tiers sous protection forte.

Enfin, nos équipes ont mobilisé les différents acteurs de la société pour qu'ils intègrent la biodiversité à leurs activités, des citoyens aux collectivités en passant par les associations, les entreprises, les pêcheurs, chasseurs et agriculteurs. A titre d'exemple, 217 territoires ont adhéré au programme « Engagés pour la nature » et l'OFB a soutenu de nombreuses initiatives émanant de l'ensemble des acteurs. Nous avons développé des grands programmes favorisant les bonnes pratiques et conduit des campagnes de communication nationales visant à enseigner les gestes à adopter et à impulser les changements transformateurs qui s'imposent en faveur de la biodiversité.

En 2020, les agents de l'OFB auront montré leur capacité à mettre leur professionnalisme au service des intérêts du vivant et de l'intérêt général. En 2021, l'OFB signera avec l'Etat son premier contrat d'objectifs et de performance, qui permettra de prioriser ses actions et de passer un nouveau cap.

Le combat pour la biodiversité est d'abord un combat pour notre propre survie. L'OFB le mènera avec l'ensemble des Français.

L'OFB est le seul
établissement
d'Europe à permettre
un dialogue entre
toutes les parties
prenantes concernées
par la préservation de
la biodiversité.



L'ÉTABLISSÉMENT

Répondre aux enjeux de préservation du vivant – 8

Des implantations territoriales, dans l'Hexagone
et en Outre-mer: l'atout de la proximité – 10

Une gouvernance ouverte aux réseaux
d'acteurs de la biodiversité – 12

Des instances internes de décision, de pilotage
et de concertation – 15

Répondre aux enjeux de préservation du vivant

Le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité (OFB) est né du regroupement de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Avec un défi majeur à relever : la protection et la restauration de la biodiversité dans l'Hexagone et en Outre-mer. L'établissement public est placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Plus de
2 800
agents, environ
2 000 agents de terrain
dont près de
1 700 inspecteurs
de l'environnement

11
directions régionales

1
direction interrégionale

1
direction des Outre-mer

9
parcs naturels marins*

1
sanctuaire Agoa de mammifères
marins (140 000 km²)

26
réserves naturelles (53 000 ha)

424
millions d'euros de
recettes en 2020

218
millions d'euros
d'intervention en 2020



La création de l'Office français de la biodiversité matérialise la nécessité d'accélérer la lutte pour la préservation du vivant, en plaçant l'expertise et l'action au cœur des trois milieux : aquatique, terrestre et marin.

La diversité des métiers et des expertises que rassemble l'OFB est un atout fort pour lutter contre la multiplicité des menaces qui pèsent sur la biodiversité en France : destruction et fragmentation des milieux naturels, pollutions, surexploitation des ressources naturelles, introduction d'espèces exotiques envahissantes, impact des dérèglements climatiques... L'année 2020 a marqué une étape-clé pour bâtir une culture commune au sein des équipes, consolidée à partir de visions partagées et d'un socle commun de compétences.

Sans la mobilisation de l'ensemble de la société, le rendez-vous avec la biodiversité serait manqué ! En 2020, malgré un contexte sanitaire difficile, l'établissement a ouvert et pérennisé de multiples chantiers destinés à mobiliser ou animer l'ensemble des acteurs, des décideurs et des citoyens autour de la biodiversité : État, collectivités territoriales, associations, entreprises, scientifiques, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, pratiquants des sports de nature... Un rôle de levier indispensable à la réduction des pressions exercées sur la faune, la flore et leurs habitats.

* En 2021, l'OFB gère 8 parcs naturels marins.

2 800 agents au service de la biodiversité

Pour remplir ses missions, l'OFB s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires réparties sur l'ensemble du territoire national: inspecteurs de l'environnement, techniciens, ingénieurs, chercheurs, vétérinaires, formateurs, personnels administratifs...



Organisé de façon matricielle, l'établissement allie une capacité de **mobilisation transversale** à un **solide ancrage dans les territoires** pour agir au plus près du terrain :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB : les directions nationales ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale : les directions régionales ;
- des échelons locaux où se déclinent de manière opérationnelle et spécifique les missions : services départementaux, unités spécialisées, délégations de façade maritime, parcs naturels marins...

Une direction dédiée à l'Outre-mer

Environ 80 % de la biodiversité de la France, près de 3 360 plantes endémiques, 10 % des récifs coraliens à l'échelle mondiale... l'Outre-mer révèle une biodiversité exceptionnelle. Si la diversité des habitats naturels est un atout, la dispersion géographique complexifie l'action pour enrayer l'érosion de la biodiversité et nécessite la mobilisation de tous les services de l'OFB.

Face à cet enjeu, l'OFB a souhaité disposer d'une direction dédiée, la direction des Outre-mer. Les départements et territoires d'Outre-mer trouvent des interlocuteurs privilégiés et facilitateurs auprès des 5 délégués territoriaux : Antilles, Guyane, Océan indien, Polynésie et Nouvelle-Calédonie. Plus globalement, la direction des Outre-mer compte 150 agents dont une dizaine dans l'Hexagone. Cette mobilisation des moyens se retrouve au niveau des dépenses d'intervention avec 32,3 millions d'euros engagés en faveur de l'Outre-mer en 2020.

Un délégué pour la mer

« Il est essentiel de créer les conditions d'un dialogue permanent entre les services qui assurent la coordination nationale des grandes directives qui s'appliquent en mer et ceux qui agissent sur le terrain pour les mettre en œuvre. J'ai été aussi largement mobilisé par l'élaboration de la deuxième génération des plans d'action des documents stratégiques de façade et de la stratégie nationale des aires protégées, deux documents programmatiques qui devraient mobiliser les services pendant les prochaines années.

Dès le mois de juin, le Comité exécutif a souhaité lancer un travail d'élaboration d'une stratégie « mer » qui doit aboutir en 2021. Il s'agit d'identifier nos objectifs de long terme et les voies et moyens de les atteindre. En parallèle, l'établissement s'est investi dans de nombreux sujets d'actualité, notamment pour contribuer à positionner les futurs champs d'éoliennes en mer dans des zones de moindres enjeux. C'est aussi le cas de la préparation d'un important marché d'acquisition de connaissances sur les oiseaux et

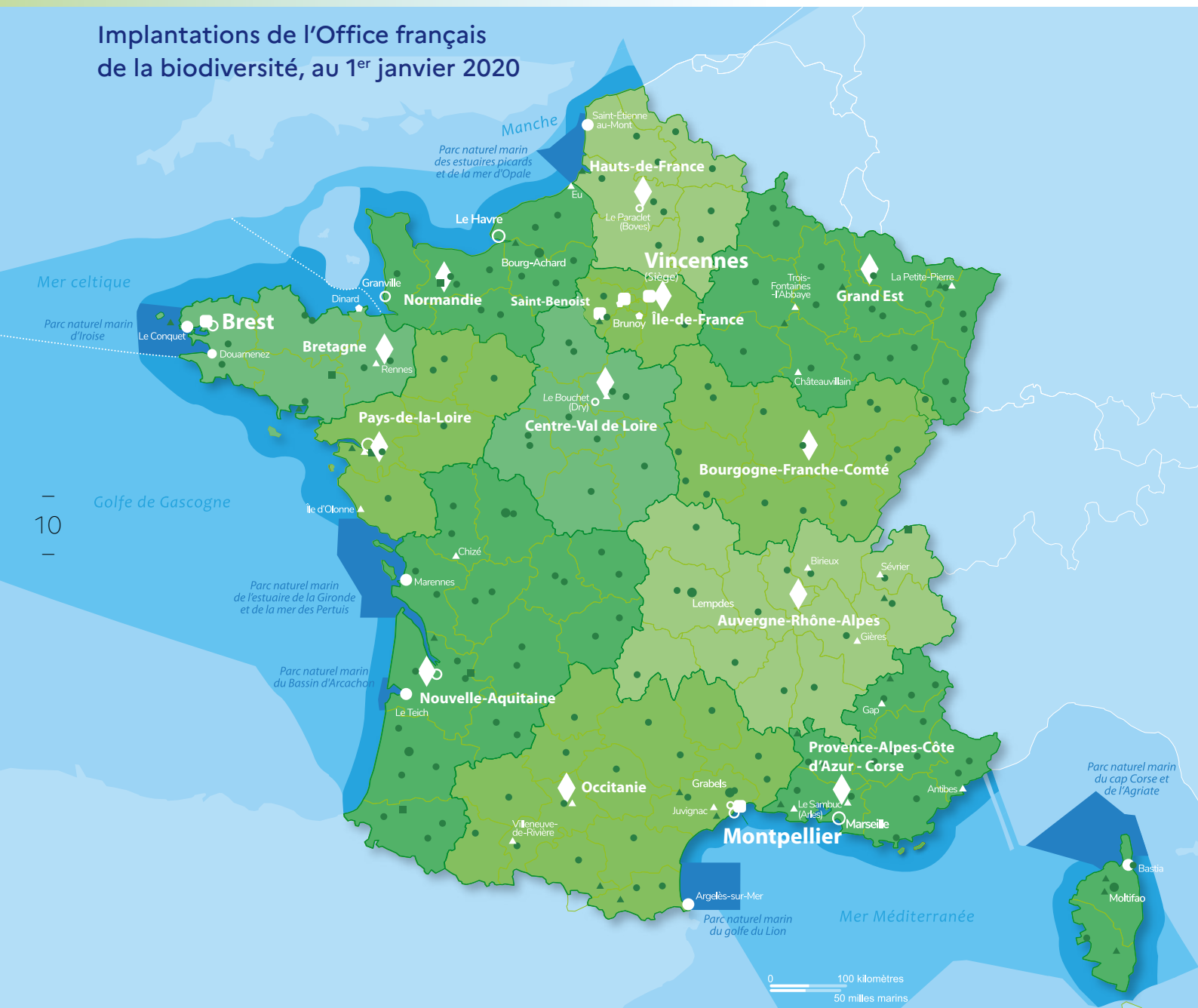
chiroptères migrateurs du Golfe du Lion ou encore la mise en place d'une expérimentation de caméras à bord de navires de pêche pour mieux comprendre les interactions entre l'activité de pêche au filet et les dauphins communs. C'est l'illustration qu'il nous faut encore largement mobiliser des connaissances pour mieux comprendre les phénomènes et proposer des solutions de gestion pour réduire les pressions sur les milieux marins. Cela passe par le renforcement des partenariats avec les organismes scientifiques, dont l'Ifremer. Les travaux d'élaboration d'un accord cadre ambitieux ont été lancés et se traduiront dès 2021 par des nouveaux projets de coopération. »



Michel Peltier,
Délégué Mer

Des implantations territoriales, dans l'Hexagone et en Outre-mer L'atout de la proximité

Implantations de l'Office français de la biodiversité, au 1^{er} janvier 2020



Sites OFB

- Directions nationales
- ◆ Directions (inter)régionales et antennes associées
- Délégations territoriales et sites associés
- Services (inter)départementaux
- Parcs naturels marins ou Agoa et sites associés

- ▲ Réserves et sites naturels
- Centres de formation
- UMS Patrinat
- ▲ Pôles d'études et de recherche
- Unités techniques connaissance
- Unités spécialisées migrateurs

Périmètres

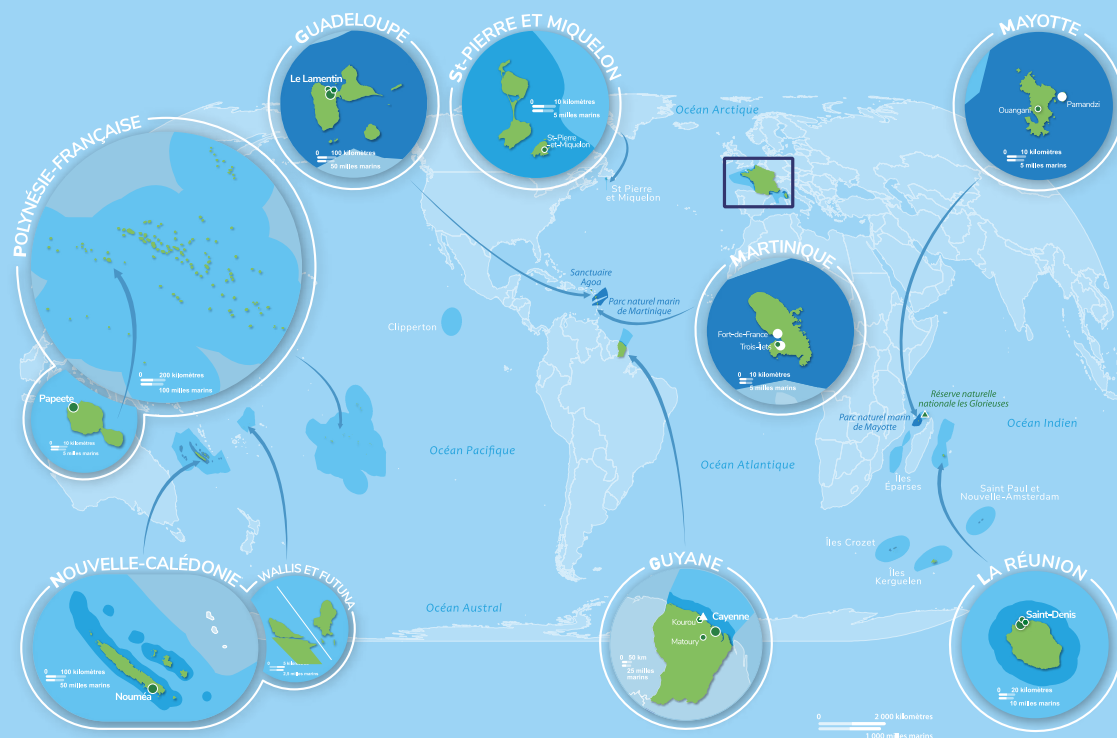
- Région
- Parc naturel marin et Agoa
- Eaux sous souveraineté
- Zone économique exclusive

Les 2 800

agents de l'Office français de la biodiversité sont répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et en Outre-mer.

Plus de 300 sites:

- dans les sites nationaux implantés à Auffargis (78), Brest (29), Pérols (34), Paris (75) et Vincennes (94);
- dans les 2 centres de formation du Paraclet (Boves, 80) et du Bouchet (Dry, 45);
- dans les directions régionales et les services départementaux;
- dans les réserves gérées par l'OFB.



^ Sources : OFB – Fonds cartographiques : OFB, IGN, SHOM – Réalisation cartographique : Olivier Debuf, Nina Antonoff
Reprise graphique : Et d'eau fraîche © OFB, 2021

5 sites nationaux

2 centres de formation

11 directions régionales

1 direction interrégionale

1 direction des Outre-mer

9 parcs naturels marins*

Des pôles d'études et de recherche

Dans l'Hexagone,

90 services départementaux

2 services interdépartementaux

3 unités spécialisées migrateurs amphihalins

3 délégations de façade maritime

En Outre-mer,

6 services départementaux dont un mixte avec le parc national de La Réunion

5 délégations territoriales ultra-marines (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Antilles, Guyane et Océan indien)

1 Sanctuaire Agoa de mammifères marins aux Antilles

* En 2021, l'OFB gère 8 parcs naturels marins.

Une gouvernance ouverte aux réseaux d'acteurs de la biodiversité

Dirigé par Pierre Dubreuil, l'Office français de la biodiversité compte plusieurs instances destinées à coordonner le pilotage de l'établissement et ses orientations. Les instances de gouvernance de l'OFB reflètent la diversité des acteurs dans le champ de la biodiversité. Trois instances ont vocation à mieux fonder les décisions et les faire partager par tous : le Conseil d'administration, le Conseil scientifique et le Comité d'orientation.

Le Conseil d'administration: définir les grandes orientations et la politique de l'établissement

Composé de 43 membres, le Conseil d'administration (CA) délibère sur les orientations stratégiques et la politique générale de l'établissement. Il approuve le budget initial et ses modifications, les conventions et marchés ainsi que les subventions ou concours financiers. Il est consulté sur la création et la gestion des aires marines protégées, et les projets de création de parc naturel marin.

Le 3 mars 2020, la première séance du Conseil d'administration a permis d'élire son président, Thierry Burlot et ses trois vice-présidents. Deux commissions composées chacune de 12 administrateurs ont été créées : la **Commission des interventions** qui délibère sur la conclusion de toute convention, et sur l'attribution de toute subvention ou concours financier, entraînant un engagement de dépenses supérieur à 500 000 euros, et la **Commission des finances et de l'audit** qui délibère sur l'attribution des marchés de fournitures ou de travaux dont le montant est supérieur à 3 millions d'euros et des marchés de service dont le montant est supérieur à 1 million d'euros, étudie pour avis le budget initial et rectificatif, examine le compte financier de l'établissement, porte une appréciation sur la qualité du contrôle interne budgétaire et comptable et fait toutes propositions tendant à l'amélioration de ce dernier.

Outre le 1^{er} vote du budget de l'OFB pour 2021, le CA a été amené à délibérer en 2020 sur des sujets structurants : lancement de l'appel à projet MobBiodiv/2020 à destination du monde associatif, extension des périmètres des réserves naturelles nationales d'Iroise (Finistère) et du domaine de Beauguillot (Manche), création de l'Agence régionale de la biodiversité de Guadeloupe, entrée de l'OFB en qualité de membre fondateur de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB), mise en œuvre du plan de relance et adoption d'un programme d'intervention exceptionnel au titre de l'Outre-mer, organisation territoriale de l'établissement...

Le Conseil d'administration de l'OFB rassemble une diversité d'acteurs :

- des **représentants de l'État** : ministères chargés de l'environnement, de l'agriculture, de la mer, du budget, de l'intérieur, de la recherche, et des Outre-mer ;
- des **établissements publics nationaux œuvrant dans le champ des compétences de l'OFB** : Parc national de la Vanoise, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), Office national des forêts (ONF), Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) ;
- des **organisations professionnelles agricoles et forestières** : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), Fédération des syndicats de forestiers privés (Fransylva) ;
- des **associations de protection de l'environnement** : France Nature Environnement (FNE), Humanité et Biodiversité, Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ;
- des **gestionnaires d'espaces naturels** : Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Comité de gestion de la Zone Côtière Ouest de Nouvelle-Calédonie ;
- des **instances cynégétiques et de la pêche de loisir** : Fédération départementale des chasseurs de l'Isère, Fédération départementale des chasseurs du Loir-et-Cher, Fédération régionale des chasseurs du Centre-Val de Loire, Fédération départementale des chasseurs de Meurthe-et-Moselle, Fédération nationale de la pêche en France ;
- des **représentants d'autres secteurs économiques** : Mouvement des entreprises de France, Comité national des pêches maritimes et des élevages marins ;
- des **comités de bassins** : Guyane, Loire-Bretagne ;
- des **collectivités territoriales** : Région Guadeloupe, Conseil départemental de Côte-d'Or, Mairie de Saint-Venant ;
- des **élus** ;
- et des **représentants du personnel**.

Le Conseil d'administration (au 31/12/2020)

Président et vice-président



Thierry Burlot

élu le 3 mars 2020

Président

Vice-président du conseil régional de Bretagne en charge de l'environnement, de la biodiversité, de l'eau et du climat, Thierry Burlot est également président du Cercle français de l'eau. Il siège au sein du Conseil d'administration en tant que président du comité de bassin Loire-Bretagne.



Sandrine Bélier

élu le 3 mars 2020

1^{ère} vice-présidente

Juriste spécialisée en droit de l'environnement, auparavant députée européenne et membre de la commission nationale du débat public, Sandrine Bélier représente l'ONG Humanité et Biodiversité dont elle est directrice depuis 2016.



Hubert-Louis Vuitton

élu le 3 mars 2020

2^{ème} vice-président

Ancien président de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et vice-président de la fédération nationale des chasseurs, Hubert-Louis Vuitton représente la fédération départementale des chasseurs du Loir-et-Cher et la fédération régionale des chasseurs de Centre-Val de Loire.



Sylvie Gustave-dit-Duflo

élu le 3 mars 2020

3^{ème} vice-présidente

Présidente du Comité de l'eau et de la biodiversité, Sylvie Gustave-dit-Duflo siège au sein du conseil d'administration de l'OFB en tant que vice-présidente de Régions de France et vice-présidente du conseil régional de Guadeloupe, elle est également présidente de la commission environnement de la région.

Présidentes des commissions spécialisées du Conseil d'administration



Patricia Blanc

élu le 28 mai 2020

Directrice de l'agence de l'eau Seine-Normandie

Ancienne élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur au corps des mines, Patricia Blanc a débuté comme chargée de mission développement économique à la préfecture de région Lorraine et Chef de service à la Direction régionale de l'industrie (DRIRE) Lorraine en 1997. Elle était depuis 2016 directrice générale de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.



Dominique de Villebonne

élu le 11 juin 2020

Adjointe au directeur Forêts et risques naturels à l'Office national des forêts

Ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, Dominique de Villebonne a débuté sa carrière en 1985 à l'ONF, sur le site d'Avignon puis de Foix. Après un passage au département « santé des forêts » du ministère de l'Agriculture (1988-2002), elle a réintégré l'ONF en rejoignant l'équipe du département Recherche. En direction territoriale Centre-Ouest-Aquitaine elle a successivement occupé le poste d'adjointe au directeur forêt de la DT (2006-2012) et celui de directrice de l'agence territoriale Val de Loire (2012-2019).

Le Conseil scientifique (au 31/12/2020)

Le Conseil scientifique: assister le CA dans la définition de la politique scientifique de l'établissement

Constitué de 25 membres dont deux sont des personnels de l'établissement à l'expertise scientifique reconnue dans des domaines de compétences complémentaires, le Conseil scientifique (CS) contribue à l'évaluation des activités en matière de recherche et d'exploitation des résultats.

Présidente et vice-présidents



Frédérique Chlous

élue le 24 juin 2020

Présidente

Professeure d'ethnologie appliquée à l'environnement et anthropologue, Frédérique Chlous est également directrice du département scientifique « Homme et Environnement » du Muséum national d'Histoire naturelle. Frédérique Chlous pilote aujourd'hui plusieurs réseaux sur les sciences participatives au sein du Muséum (MNHN) et avec le Ministère de la culture. Elle participe à la plateforme Océan Climat, et a participé au groupe liste verte de l'UICN.



Luc Abbadie

élu le 24 juin 2020

Vice-président

Professeur à Sorbonne Université où il enseigne l'écologie générale, l'écologie fonctionnelle et la biogéochimie, Luc Abbadie intervient également à l'École d'Affaires Internationales de Sciences Po Paris, où il a créé un cours sur les applications de l'écologie. Il a été Directeur scientifique adjoint à l'Institut Écologie-Environnement du CNRS (INEE) et est actuellement Directeur de l'Institut de la Transition Environnementale de Sorbonne Université.



Jean-Michel Gaillard

élu le 24 juin 2020

Vice-président

Spécialiste en écologie évolutive, Jean-Michel Gaillard est Directeur de recherche et Professeur. Ses travaux visent à comprendre les processus évolutifs qui régissent les populations de grands mammifères

et à identifier les stratégies d'histoire de vie des espèces de vertébrés. À ce jour, il a publié 350 articles référencés dans ISI WoK qui ont été cités au total 17 815 fois.

—
14
—

Le Comité d'orientation (au 31/12/2020)

Le Comité d'orientation: orienter stratégiquement le CA dans ses décisions

Placé auprès du Conseil d'administration, le Comité d'orientation est chargé d'apporter une réflexion prospective sur l'action de l'établissement. Il est constitué de 40 membres répartis en cinq collèges (territoires, humanités, mer, Outre-mer et un dernier composé de citoyens). Jérôme Bignon est président de ce Comité.



Jérôme Bignon

Président du comité d'orientation
nommé par le CA le 10 mars 2021

Ancien député puis sénateur de la Somme, Jérôme Bignon est engagé depuis longtemps sur les sujets environnementaux, spécialiste des enjeux littoraux et des zones humides et littorales. Il a été président de l'Agence des aires marines protégées et du Conservatoire du littoral.

La gouvernance des parcs naturels marins ainsi que du sanctuaire Agoa relève des conseils de gestion. Ces instances locales dédiées, composées de représentants des acteurs du milieu marin, agissent sur délégation du Conseil d'administration de l'OFB.

Des instances internes de décision, de pilotage et de concertation

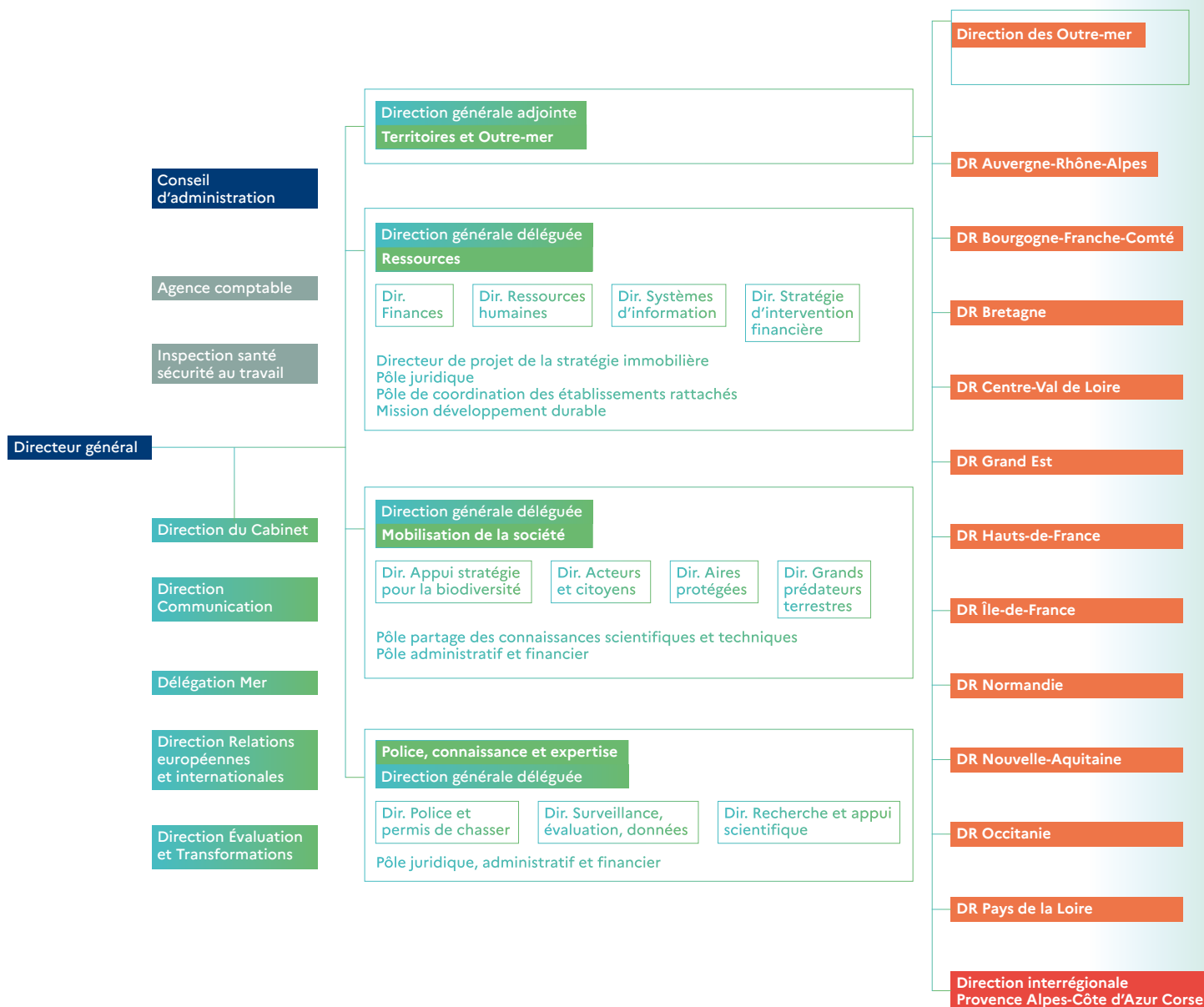
Les instances internes ont vocation à garantir une prise de décision rapide, une bonne circulation de l'information et à assurer la concertation avec les organisations syndicales.

Elles s'articulent autour de trois instances qui ont un rôle décisionnel sur des sujets stratégiques et opérationnels :

- **Le comité de direction générale** qui réunit le directeur général, la directrice de cabinet, la directrice générale adjointe « Territoires et Outre-mer

Outre-mer » et les directeurs généraux délégués « Ressources », « Mobilisation de la société » et « Police, connaissance et expertise ».

- **Le comité exécutif** qui rassemble le comité de direction générale et les directeurs rattachés au directeur général.
- **Le comité de direction** qui réunit les directeurs de l'établissement, les chefs de pôles rattachés aux directeurs généraux délégués, l'inspecteur santé sécurité au travail et l'agent comptable.



LES TEMPS FORTS 2020



FÉV.

12-13 FÉVRIER

Coup d'envoi de l'OFB avec plus de 300 agents réunis à Chamonix pour travailler collectivement sur les orientations stratégiques de l'établissement.

22-29 FÉVRIER

Présence de l'OFB au Salon international de l'Agriculture.



23 FÉVRIER

L'OFB remet les prix du concours « Prairies & Parcours » créé par les Parcs Nationaux de France : une valorisation des agriculteurs dans une démarche agroécologique.

25 FÉVRIER

L'OFB et l'INRAE officialisent leur partenariat afin de développer des connaissances, des méthodes et des outils communs pour accompagner les politiques publiques. Les « sonneurs de l'OFB » (également inspecteurs de l'environnement) saluent l'événement.



FÉVRIER

Inauguration à Marseille de l'exposition « Plongée au cœur des canyons », proposée par l'OFB et le Parc national des Calanques : un voyage par 600 m de fond à la découverte des canyons sous-marins de Méditerranée.

AVRIL

L'OFB poursuit ses opérations de police pendant le confinement pour éviter des atteintes graves à l'environnement.

3 MARS

1^{er} Conseil d'administration de l'OFB en présence des ministres Elisabeth Borne et Emmanuelle Wargon.



MARS

22 MAI

À l'occasion de la 28^e édition de la Journée internationale de la diversité biologique, l'OFB s'exprime sur le rôle fondamental des citoyens comme acteurs de la préservation de la biodiversité.

24 JUIN

1^{ère} réunion du conseil scientifique de l'OFB.



JUIL.

11 JUILLET

« Cet été la nature nous accueille, ne gâchons pas nos retrouvailles avec elle ! » : en présence de la ministre Barbara Pompili, l'OFB lance une campagne de sensibilisation nationale en faveur de la préservation de la biodiversité et part à la rencontre des Français sur le terrain.

SEPTEMBRE

L'OFB lance la campagne de communication *Engagés pour la nature* auprès des entreprises et des collectivités, interpellées pour mener des actions concrètes: « Et vous, êtes-vous prêts à agir ? »



SEPT.

14 AOÛT

Béangère Abba, secrétaire d'État en charge de la biodiversité, visite la réserve naturelle nationale du courant d'Huchet en Nouvelle-Aquitaine.



OCT.

7 OCTOBRE

La 3^e édition du Forum Biodiversité et Économie rassemble des entreprises qui souhaitent s'engager: une mobilisation préparant le Congrès mondial de l'UICN de 2021 et la COP 15 de la Convention sur la diversité biologique.

7-9 OCTOBRE

L'OFB co-organise, avec IdealCo et les EcoMaires, la 10^e édition des Assises nationales de la biodiversité au Palais des congrès Paris-Saclay à Masy et rassemble collectivités et entreprises.



8 OCTOBRE

Pour la 3^e édition du Prix national du Génie écologique, 8 projets se voient remettre un prix: des projets exemplaires pour leur conception, les techniques utilisées, leur démarche intégrée et leur insertion dans le contexte socio-économique local.

26 NOVEMBRE

Le Conseil d'administration de l'OFB vote son budget initial pour 2021 qui dépasse 500 millions d'euros en engagements. Une enveloppe de 85 M€ est dédiée au Plan de relance pour 2021 et 2022.

DÉCEMBRE

La loi du 24 décembre relative au Parquet européen, à la justice environnementale et à la justice pénale spécialisée renforce la justice pénale environnementale. Les inspecteurs de l'OFB se voient confier des compétences de police judiciaire.



LES MISSIONS

Police de l'environnement – 20
Prévenir et lutter contre les atteintes à la biodiversité

Connaissance et expertise – 24
**Mieux comprendre les enjeux de préservation
de la biodiversité pour mieux la protéger**

L'appui aux politiques publiques – 30
**Accompagner la mise en œuvre et l'évaluation
des politiques de l'eau et de la biodiversité**

Les aires protégées – 36
Gestion et appui à la gestion

La mobilisation des acteurs et des citoyens – 42
Sensibiliser et faire agir pour changer d'échelle

La formation, levier de transformation sociale
en faveur de la biodiversité – 46

Police de l'environnement

Prévenir et lutter contre les atteintes à la biodiversité

L'Office français de la biodiversité contribue à l'exercice des polices administrative et judiciaire relatives à l'eau, aux espaces naturels, à la flore et à la faune sauvage, à la chasse et à la pêche.

La police de l'environnement vise à

réprimer

prévenir

réparer



les atteintes à l'environnement en :

procédant à des contrôles administratifs

menant des enquêtes judiciaires

apportant un appui aux services de l'Etat

En 2020 ont été déclarés dans l'outil d'aide au suivi des contrôles OSCEAN et PAT-Biodiv :

22 467
contrôles

3 036
verbalisations par timbre-amende

339
procédures administratives

10 894
missions de surveillance du territoire

624
avertissements judiciaires

4 407
avis techniques réalisés

5 404
enquêtes judiciaires

< Page précédente : De juillet à octobre, le lagon de Mayotte est un lieu privilégié pour la mise bas et l'élevage des jeunes baleineaux à bosse (*Megaptera novaeangliae*) © Yannick Stephan - Mayotte Découverte

Succès d'une enquête judiciaire menée par la brigade mobile d'intervention d'Orléans à la demande du service départemental de l'OFB

En 2019, une association de protection de la nature alerte le parquet de Tours sur l'existence d'un trafic d'animaux morts sur internet sous l'appellation « Cabinet de curiosité ». Le procureur de la République ordonne alors une enquête auprès du service départemental de l'OFB d'Indre-et-Loire. Celui-ci alerte les agents de la brigade mobile d'intervention d'Orléans et leur demande de prendre l'enquête à leur charge. Suite à des investigations, une perquisition au domicile du suspect est opérée. Plusieurs spécimens d'espèces protégées sont saisis, notamment une couleuvre verte et jaune et des rapaces nocturnes en partie naturalisés.

La mise en vente d'une espèce animale non domestique protégée est passible d'une peine de 3 ans d'emprisonnement et d'une amende de 150 000 €. La précarité de l'individu a cependant conduit à la clémence du procureur de la République, concluant sur un rappel à la loi.



^ Couleuvres vertes et jaunes (*Hierophis viridiflavus*)
© Stéphane Di-Mauro / OFB

Séquence ERC « Éviter-Réduire-Compenser » : développement des compétences en interne

La mise en œuvre de la séquence ERC vise en premier lieu à « Éviter », ce qui requiert des actions de prévention et d'information de la part des services de l'Etat, appuyés par l'OFB. Dans ce cadre, l'OFB réalise des formations à destination de ses agents sur la démarche d'analyse des dossiers soumis à instruction et sur la rédaction des avis techniques. Avec déjà 700 agents formés en 2019, les formations se sont poursuivies en 2020, mais à distance. D'ici fin 2021, ce sont plus de 1 200 agents qui devraient être formés aux fondamentaux de cette activité.

Une mallette pédagogique a été développée pour faciliter la formation des agents de services territoriaux par les référents régionaux du réseau national. Des règles communes de rapportage ont été instaurées pour renseigner l'outil PAT-Biodiv : la plateforme dédiée aux avis techniques. L'année 2020 a aussi été l'occasion de définir un nouveau cadre de pilotage d'activité, élargi progressivement aux domaines terrestre et marin en plus des milieux aquatiques, en s'appuyant sur des outils et référentiels tel que le centre national de ressources ERC-Biodiv qui ouvrira en 2021.



^ © Christophe Lecoustre / OFB

Une forte mobilisation des services de l'OFB et notre collaboration avec les douanes ont permis la saisie de 520 kg de civelles

« Notre collaboration avec les douanes, mais aussi les unités littorales des affaires maritimes et la gendarmerie, s'est amplifiée. Lors de contrôles routiers, nous avons au mois de février appréhendé deux transports illégaux de grande envergure. Au total, plus de 120 kg de civelles ont été retrouvés conditionnés dans des poches plastiques remplies d'eau, le tout mis dans des valises neuves ou dans des caisses en polystyrène avec des bouteilles d'eau gelées. En 2020, 520 kg de civelles au total ont été saisis lors d'opérations communes avec les douanes sur ces transports illégaux. Même si le confinement nous a obligés à interrompre les opérations deux mois avant la fin de la saison de pêche. »



Michel Vignaud,
coordinateur national de la lutte contre le braconnage des espèces migratrices amphihalines



^ Gravelot à collier interrompu
© Thierry Auga-Bascou / OFB

Une collaboration efficace pour protéger les espèces

Pendant le confinement, les oiseaux migrateurs tels les gravelots à collier interrompu et les sternes naines ont profité des espaces naturels désertés.

Face aux risques de destruction des nids

avec le retour des promeneurs et des baigneurs, l'OFB et ses partenaires se sont mobilisés pour protéger ces espèces aux populations en fort déclin. Un collectif s'est rapidement constitué : Parc naturel marin du Golfe du Lion, brigades mobiles d'intervention et services départementaux de l'OFB, collectivités et départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, syndicat mixte Rivage, Conservatoire du littoral et LPO. Des protections physiques ont été installées sur des zones de nidification, accompagnées de pancartes de sensibilisation. Des patrouilles d'information et de surveillance ont été réalisées par l'ensemble des structures concernées. Au final, aucune infraction n'a été relevée. Ce travail collaboratif illustre la force des agents de l'OFB, à la fois connaisseurs des milieux et inspecteurs de l'environnement.

La pollution des cours d'eau issue du lavage des noix en passe d'être réglée en Isère

En Isère, la culture de la noix correspond à l'une des principales activités agricoles du département (AOC). Lors du lavage des fruits, certains cultivateurs rejettent directement le brou de noix mélangé aux eaux de lavage vers le milieu naturel. Dans les petits cours d'eau, cela engendre des cas de pollution des milieux aquatiques, le brou étant un produit toxique naturel qui provoque la mort des organismes vivants par asphyxie.

Depuis 4 ans, l'OFB œuvre avec la DDT de l'Isère à recenser les points de rejet, informer et contrôler les producteurs dont les mauvaises pratiques ont été identifiées. En 2020, grâce à ce travail collaboratif de sensibilisation et de contrôle, tous les producteurs concernés avaient mis en place des solutions techniques pérennes (bassin de récupération des eaux usées, système d'irrigation par aspersion).

Déploiement du réseau police sanitaire

En complément de leurs compétences sur la police de l'environnement, les 1 700 inspecteurs de l'OFB ont acquis des pouvoirs supplémentaires en appui sur le code rural et de la pêche maritime. Les agents sont désormais habilités à intervenir sur des missions sanitaires en lien avec la faune sauvage. Des formations ont débuté en 2020. À terme, tous les agents devraient être formés et disposer de nouveaux moyens d'actions parmi lesquels la vaccination, la dépopulation localisée d'espèces animales sauvages ou des contrôles sur la réglementation sanitaire. Ces nouvelles compétences ont permis à l'OFB de participer localement à la gestion de la grippe aviaire.



Le réseau Police sanitaire en chiffres

1

réfèrent conseiller sanitaire

18

correspondants pour la diffusion de messages opérationnels et l'encadrement des services territoriaux liés à la situation sanitaire de la faune sauvage en France

L'OFB organise également l'examen et la délivrance du permis de chasser

Pendant deux mois et demi, tous les examens du permis de chasser ont dû être annulés à cause de la crise sanitaire. Les épreuves ont repris dès le 1^{er} juin. Grâce aux efforts des inspecteurs du permis de chasser et au renfort de 10 agents de brigade mobile d'intervention, plus de 29 300 candidats ont pu passer l'examen, contre 33 500 en 2019. Une fiche réflexe a été élaborée pour définir les bonnes pratiques du déroulement de l'épreuve: accueil des candidats, port du masque obligatoire, réorganisation des salles, nettoyage des armes, etc. Depuis, aucun cas de contamination n'a été relevé chez les inspecteurs du permis de chasser.

L'année 2020 a aussi été l'occasion de lancer la première campagne d'examens du permis de chasser dans le département de la Guyane.

La sécurité à la chasse s'organise en réseau

En 2020, de nouvelles priorités sur la sécurité à la chasse ont été définies dans le cadre de la stratégie nationale de contrôle des missions de police de l'eau, de la nature et de l'environnement marin, en accord avec les ministères de l'Écologie et de l'Agriculture. Un poste a été redéployé pour créer un chargé de mission « usagers et ruralité ». Sa principale mission consiste à entretenir des liens avec les principales fédérations et associations nationales de randonneurs, de chasseurs, de pêcheurs, de louvetiers, de gardes particuliers.

La sécurité à la chasse concerne spécialement la chasse à tir, qu'elle soit avec des armes longues à feu ou à l'arc. La chasse du grand gibier à tir représente l'activité la plus accidentogène: 56 % des accidents en 2020, dont la majorité des victimes sont des chasseurs. Dans le département de l'Indre-et-Loire, ce type de chasse est fortement pratiqué du fait de la présence d'importants massifs forestiers. En 2020, le service départemental de l'OFB a lancé une initiative de contrôles spécifiques à la sécurité. En collaboration avec les fédérations de chasse et les associations, les agents organisent des patrouilles, les fins de semaine, en ciblant des lieux de fréquentation du public ou des zones à risque. Ils disposent aussi de nouveaux véhicules sérigraphiés OFB. Désormais, le flagrant délit est un objectif parmi d'autres, en particulier celui de la prévention par la dissuasion.



^ Atelier d'examen du permis de chasser © Philippe Massit / OFB

Connaissance et expertise
**Mieux comprendre les enjeux
de préservation de la biodiversité
pour mieux la protéger**



Mieux comprendre les espèces, les milieux, les services rendus par la biodiversité et les menaces qu'elle subit est essentiel pour protéger le vivant.

Des agents sur le terrain Les sentinelles de la biodiversité

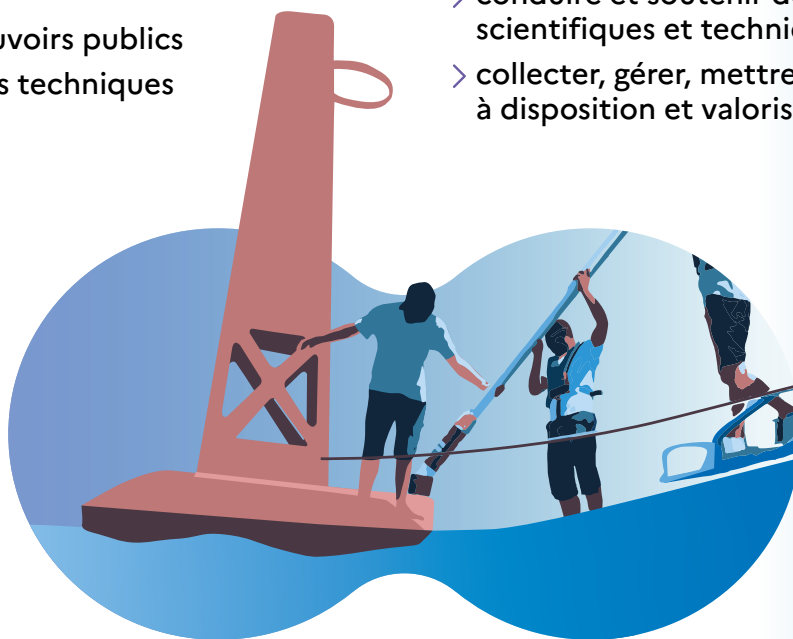
> Leurs missions

- > collecter des données
- > mettre en œuvre des protocoles scientifiques
- > éclairer les pouvoirs publics
- > rédiger des avis techniques

La recherche et le développement Connaitre et comprendre

> Les objectifs

- > traduire scientifiquement les grandes questions liées à la biodiversité
- > conduire et soutenir des travaux scientifiques et techniques
- > collecter, gérer, mettre à disposition et valoriser



La surveillance Évaluer et concourir à la mise en œuvre des engagements internationaux et européens

- > Les conventions internationales (CITES, Berne, Bonn, etc.)
- > Les directives (oiseaux, habitats, eau, milieu marin, nitrates, etc.) et règlements européens
- > Les enjeux sanitaires de la faune sauvage, dans une perspective « One Health »

Des outils pour partager et informer

- > l'observatoire national de la biodiversité (ONB)
- > le portail EauFrance avec plus de 50 millions de données sur l'eau
- > le portail cartographique des données faune sauvage (Carmen)
- > l'unité mixte de service « Patrimoine naturel » (UMS PatriNat)
- > le service public d'information sur le milieu marin et son nouveau portail Océans Indien et Austral

< Relâcher d'une tortue caouanne (*Caretta caretta*) équipée d'une balise télémétrique dans le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis © Benjamin Guichard / OFB

Une expertise scientifique et technique

Le champ de compétence de l'OFB permet d'assurer le suivi scientifique d'un large spectre d'espèces, de milieux et de pressions. Le réseau des partenaires joue aussi un rôle essentiel pour l'avancement des travaux de R&D et de surveillance.

Veille renforcée sur les crises sanitaires

Des actions ont été déployées sur tous les fronts. Une gestion de crise a été conduite pour lutter contre un foyer en Belgique de peste porcine africaine chez les sangliers. La pose d'une barrière sur des dizaines de kilomètres et le renfort des équipes en Grand Est par des agents OFB d'autres départements ont permis le succès des opérations.

En Centre-Val de Loire, une vingtaine d'agents ont été formés pour renforcer les équipes de police sanitaire. Un exercice plan d'urgence a également été réalisé à blanc sous l'égide des préfetures, pour intervenir efficacement en cas de crise de grippe aviaire.

En Haute-Savoie, les connaissances acquises sur la brucellose des bouquetins ont permis d'éclairer les décisions publiques sur la gestion de cette population.

Le réseau de surveillance des maladies infectieuses des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres (SAGIR)

1

million d'observateurs potentiels dont

1 500

professionnels

185

animateurs départementaux

79

laboratoires d'analyse départementaux

750

agents pathogènes identifiés

211

espèces répertoriées



^ Tirs de nuit sur sangliers dans le cadre de la lutte contre la peste porcine africaine (PPA) dans la zone blanche frontalière à la Belgique. Les agents de l'OFB ont en charge cette mission de police sanitaire © Philippe Massit / OFB

Le rôle des partenaires est essentiel pour assurer le suivi scientifique des espèces sur le long terme.

« Le suivi à long terme s'applique à une vingtaine d'espèces - comme la sarcelle d'hiver et la tourterelle des bois, le saumon et l'anguille, le chat forestier ou le castor - mais aussi aux milieux telles les prairies ou les rivières. Cette année encore, les observations ont été possibles grâce à la participation de réseaux partenaires : fédérations de chasseurs, associations de protection de la nature, collectivités et espaces protégés, etc. Grâce à eux, nous avons acquis depuis plus de 20 ans (parfois plus de 40 ans) des connaissances majeures, qui nous permettent aujourd'hui de mieux appréhender ces espèces et ces milieux mais également de mieux analyser les

changements globaux comme l'évolution du climat ou celle de l'agriculture. C'est notamment le cas du grand tétaras, une espèce vulnérable suivie au sein de l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM). L'isard, une espèce endémique des Pyrénées, sert aussi de sentinelle pour la R&D. »



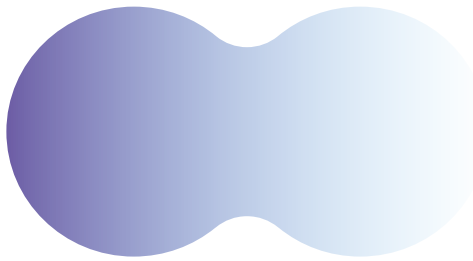
Michel Salas,
directeur adjoint de la recherche
et de l'appui scientifique

Résultats de 5 années de recherche sur les micropolluants dans les eaux urbaines

Treize initiatives ont mobilisé durant cinq ans des collectivités de Hexagone et d'Outre-mer et leurs partenaires locaux. Initié par les agences de l'eau, le ministère de la Transition écologique et l'OFB, le projet était d'accompagner un dispositif national de lutte contre la contamination des milieux aquatiques par les micropolluants.

Plusieurs leviers ont ainsi été identifiés : réduire l'utilisation des biocides dans les hôpitaux, sensibiliser les citoyens à l'usage des produits domestiques ou encore mobiliser les acteurs de santé pour réduire l'émission des médicaments. Des méthodes de référence ont aussi été développées pour détecter les micropolluants dans les eaux brutes et pluviales. Les résultats sont disponibles sur le portail technique de l'OFB.





Nouveaux référentiels pour l'échange des données sur les ports et les cours d'eau

Les référentiels Carthage et Topo fusionnent pour donner naissance à la base de données Topage, dédiée aux cours d'eau. Ce nouvel outil est issu d'un travail collaboratif entre l'IGN et l'OFB. L'objectif est de faciliter la mise à jour des informations et de les fournir à une échelle 1/25 000 *a minima*.

Le Service d'administration des référentiels marins (SAR) et ses partenaires (Cerema - Service hydrographique et océanique de la marine, les douanes françaises, etc.) ont finalisé la première étape de la constitution d'un référentiel portuaire pour le Système d'information sur le milieu marin (SIMM). À terme, 2 000 à 3 000 ports seront référencés.

- > bdtopage.eaufrance.fr
- > espacecollaboratif.ign.fr
- > sar.milieumarinfrance.fr

L'observatoire national des étiages (Onde) monte en puissance

Avec l'intensification des sécheresses sur les trois dernières années (2017-2019), le Conseil général de l'environnement et du développement durable a souhaité diligenter une mission de retour d'expérience sur ces phénomènes climatiques. L'audit a conclu à un besoin pour l'État de mieux utiliser le réseau Onde sur la surveillance de l'état d'écoulement des petits cours d'eau (3 235 stations, 18 794 observations). Début 2020, l'OFB a participé avec la DREAL et les DDT du Centre-Val de Loire à un groupe de travail sur la révision des arrêtés cadre sécheresse départementaux. Cette expérience régionale a depuis lors été partagée à l'échelle nationale dans le but de créer une boîte à outils Onde harmonisée.

> onde.eaufrance.fr



^ Vallée de la Reverotte, principal affluent du Dessoubre dans le département du Doubs © Sébastien Lamy / OFB



^ Phoques gris (*Halichoerus grypus*) dans l'archipel de Molène © Nicolas Job

OpenObs: requêteur national sur les données biodiversité

Trois ans après le lancement du projet, une première version de l'outil OpenObs est publiée en octobre 2020. L'objectif: inventorier l'ensemble des données du patrimoine naturel à partir d'un réseau de plateformes de partenaires locaux, nationaux mais aussi internationaux.

OpenObs est une fonctionnalité de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Il regroupe notamment les données des atlas de la biodiversité communale, les résultats de pêches électriques de l'OFB, ainsi que les observations issues du Conservatoire du littoral et des parcs nationaux. Projet à grande échelle, OpenObs est la version française de l'outil *Living Atlases* de la communauté *Global biodiversity information facility* (GBIF).

> openobs.mnhn.fr

Surveillance et évaluation pour le milieu marin

Entre mars et juin 2020, 14 ateliers ont été organisés dans le cadre de la révision des programmes de surveillance de la Directive cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM). Coordonnés par l'OFB, les travaux ont mobilisé de nombreux partenaires parmi lesquels la Direction de l'eau et de la biodiversité du MTE et les Agences de l'eau.

En plus de la coordination des objectifs et des mesures pour réduire les impacts, l'OFB participe à l'évaluation du bon état écologique sur 3 volets: espèces non indigènes, poissons et céphalopodes, et habitats pélagiques. La pose de balises télémétriques sur les phoques en baie de Somme a impliqué des agents de l'OFB et des associations naturalistes, sous la supervision de chercheurs du CNRS, pour le suivi et l'évaluation de cette population.



INPN OpenObs

81 776 779
observations

5 535
jeux de données

152 177
espèces

165 340
taxons

L'appui aux politiques publiques
Accompagner la mise en œuvre
et l'évaluation des politiques
de l'eau et de la biodiversité



De l'international au local, les équipes de l'Office français de la biodiversité se mobilisent en appui aux politiques publiques pour répondre aux enjeux de préservation de la biodiversité. Des actions qui se conjuguent résolument au pluriel.

UN APPUI...

À TOUTES LES ÉCHELLES

INTERNATIONALE
NATIONALE
TERRITORIALE

SUR TOUS LES FRONTS

EXOTIQUES ^{ESPÈCES} ENVAHISSANTES POISSONS MIGRATEURS TRAME VERTE ET BLEUE

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES
COURS D'EAU

PLANS NATIONAUX D'ACTION (PNA) POUR LES ESPÈCES DONT
LOUP, OURS, LYNX ET BIEN D'AUTRES
ESPÈCES...

AVEC DE MULTIPLES LEVIERS

PILOTAGE ET FINANCEMENT
DE PROJETS, APPELS
PROGRAMMES, À PROJETS...

AVIS ET CONTRIBUTIONS
ANIMATION DE RÉSEAUX SENSIBILISATION ET
COMMUNICATION

GESTION D'AIRES
PROTÉGÉES
ACCOMPAGNEMENT



^ Vue aérienne d'une pointe, de sa plage et du récif frangeant. Un bateau de plaisance est amarré à une bouée de mouillage. Mayotte © Alexandra Gigou / OFB

La SNAP vise à compléter le réseau des protections fortes et atteindre une qualité de gestion exemplaire des

5 807 aires protégées déjà existantes dans le réseau.

Contribuer à la stratégie des aires protégées

« La France s'est dotée d'une stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) à l'horizon 2030, couvrant l'Hexagone et les Outre-mer. L'Office français de la biodiversité a contribué à son élaboration en 2020 en mobilisant une solide équipe projet en interne, ainsi qu'un grand nombre d'acteurs.

Aboutir à une stratégie engageante et rapidement opérationnelle, tel a été le fil conducteur pour l'OFB : il s'agissait de bâtir des objectifs ciblés et matérialisés par des plans d'action concrets sur 3 ans. Le périmètre de l'établissement a été un atout pour penser une stratégie d'ensemble, associant les enjeux des milieux terrestres, aquatiques et marins, et englobant tous les types d'aires protégées (sous l'angle de la création et de la gestion). Pour cela, les travaux d'évaluation, cartographie et apports de données ont permis d'asseoir la réflexion prospective sur des diagnostics fiabilisés.

L'OFB a apporté toute son expertise de gestionnaire et d'appui à la gestion des aires protégées pour que la stratégie donne de vraies inflexions sur la qualité de gestion et l'intégration des aires protégées dans les territoires, les politiques sectorielles ou encore la connaissance. »



Laurent Germain

Coordinateur thématique Stratégie nationale pour la biodiversité et politiques de conservation

Réaliser un inventaire des sites à haut potentiel de gains écologiques

La mission a été confiée à l'OFB par la loi de 2016. Depuis lors, un travail multi-partenarial a été mis en œuvre en s'appuyant sur l'implication d'une cinquantaine de structures: collectivités territoriales, établissements publics, services de l'État, associations, instances de représentation des acteurs professionnels...

L'objectif? Réaliser un inventaire ouvert et collaboratif des sites publics et des sites en état d'abandon pouvant faire l'objet d'une restauration écologique.

Une telle ambition amène l'OFB à clarifier les critères pour objectiver la notion de potentiel de gain écologique: état de dégradation des sites, surface, connectivité... Le projet de développement d'un outil simple, pouvant être mis à disposition des territoires, est à mi-chemin: les travaux de 2020 auront permis d'esquisser les caractéristiques de ce prochain inventaire et de caractériser les facteurs de dégradation manifeste des sites synonymes de gains écologiques potentiels.

Élargir l'horizon à l'international

En 2020, l'OFB a mené des actions de coopération techniques et scientifiques, notamment d'observation et de formation, au Soudan, au Tchad et en Égypte avec les experts locaux de l'avifaune migratrice. Son engagement dans des coopérations bilatérales avec 8 pays dans 4 continents, son rôle actif dans la gouvernance et la coordination de réseaux régionaux et internationaux, ou encore son soutien financier illustrent la plus-value d'un organisme tel que l'OFB dans la coopération multilatérale.

Créer un réseau international des agences de la biodiversité est une nouvelle perspective, d'autant que les partenariats facilitent la mise en œuvre des engagements internationaux. À titre d'exemple, l'OFB apporte un appui technique au déploiement en France du projet européen Life BTP (Biodiversité, Territoires et Politiques publiques). En participant au projet pilote sur la gouvernance de sites en haute mer, il contribue aux négociations sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine en vue d'un futur traité rattaché à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Cette convention est la seule négociation internationale en cours pour un nouveau traité sur la biodiversité.



^ Massif du Piton de la Fournaise Parc national de La Réunion © Clo & Clem

La diversité des interventions de l'OFB en appui à l'État, aux collectivités territoriales et aux établissements publics reflète l'ampleur des chantiers à mener.

Accroître la Résilience des Territoires par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature (ARTISAN)

Lancé en 2020 et soutenu par 29 partenaires dont l'OFB, qui en assure le pilotage, le projet européen Life Intégré Artisan vise à démultiplier en France, d'ici 8 ans, des solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN) pour faire face au changement climatique. Dix sites pilotes, dont 2 en Outre-mer, vont servir de démonstrateurs.



Ours brun: des mesures d'effarouchement renforcées

En 2020, la brigade Grands prédateurs terrestres a expérimenté de nouvelles mesures pour effaroucher l'ours brun et protéger les troupeaux dans les Pyrénées ariégeoises. Six agents en binôme ont passé 70 nuits en estive pour y mener 34 missions, dont 13 ont fait fuir au moins un ours à l'aide de munitions pyrotechniques (à double détonation). L'opération devrait être reconduite en 2021.



Accompagner la politique publique sur les espèces exotiques envahissantes (EEE)

« Fortes d'un règlement européen et d'une stratégie nationale, les équipes nationales et territoriales de l'OFB ont œuvré pour une bonne articulation des priorités et actions de contrôle, surveillance, communication, mobilisation, gestion et recherche sur les EEE terrestres, aquatiques et marines. Ainsi, l'OFB a rédigé des stratégies nationales de gestion de végétaux réglementés par l'Union Européenne et poursuit la mise en œuvre de 2 plans nationaux de lutte: l'un dédié

à l'érisma rousse (canard); l'autre à l'écureuil de Pallas. L'OFB coordonne et anime aussi, avec l'UICN France, un centre de ressources dédié: <http://especes-exotiques-envahissantes.fr>. »



Jean-François Maillard

Chef d'équipe vertébrés exotiques envahissants



^ Érismaire rousse (*Oxyura jamaicensis*) mâle est une espèce exotique envahissante, visible sur l'Étang Neuf près de Juvigné © Eric Médard

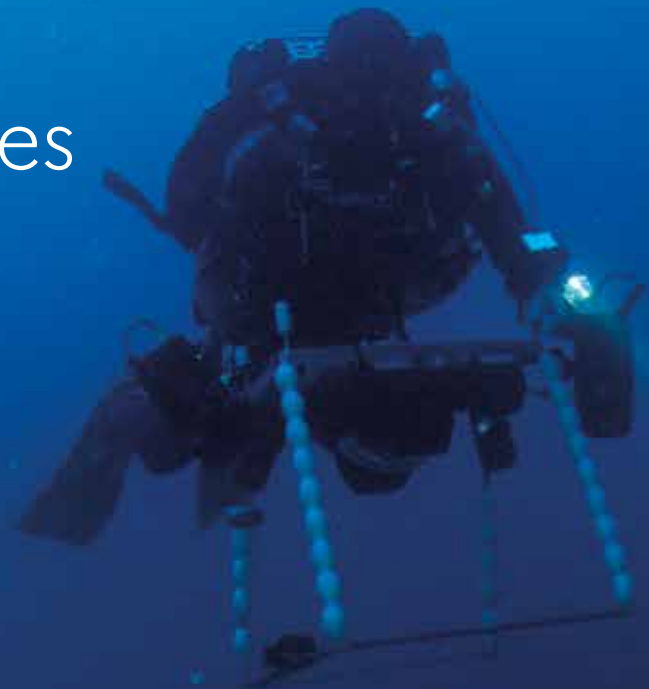
L'écureuil de Pallas: un pilotage des actions encourageant

Dans un cadre concerté, cette espèce d'Asie relâchée sur le Cap d'Antibes il y a 40 ans, et compétitrice de l'écureuil roux, fait l'objet d'une maîtrise par prélèvements tout comme une population plus petite sur Istres dans les Bouches-du-Rhône. Les retours d'expérience et l'analyse des données permettent en retour d'améliorer les stratégies de lutte.

Financer la solidarité interbassins sur les territoires d'Outre-mer

Face aux enjeux considérables liés à la gestion de l'eau en Outre-mer, l'OFB finance des travaux d'infrastructure d'eau et d'assainissement à hauteur de 20 millions d'euros par an. L'année 2020 s'est inscrite dans la continuité: financement d'équipements tels que des stations d'épuration, mise en place d'une gestion efficace et cohérente des services à l'échelle des territoires. Une mention particulière: la signature de la 1^{ère} convention avec Wallis-et-Futuna, le territoire d'Outre-mer le plus éloigné de la Hexagone.

Les aires protégées
**Gestion et appui
à leur gestion**



C'est au plus près du terrain que s'exerce la gestion directe des aires protégées relevant de l'OFB, à partir des directions régionales de l'établissement, en mobilisant l'appui technique et la programmation financière des directions nationales. Au-delà de la mise en œuvre de cette organisation croisée, la préparation du plan de relance a mobilisé les équipes, 19 millions d'euros étant dédiés aux aires protégées en gestion directe par l'OFB.

L'appui à la gestion des aires protégées se conjugue au pluriel, en premier lieu pour les 11 parcs nationaux qui entretiennent un lien fort avec l'OFB au travers de leur convention de rattachement. Cette dernière a fait l'objet d'une évaluation en 2020, en vue de son renouvellement. L'animation des aires marines protégées s'est orchestrée tant à l'échelle nationale au travers du Forum des aires marines protégées, qu'au plan territorial via les tables rondes de façades (Méditerranée, Atlantique et Manche-Mer du Nord).

Plus globalement, l'OFB a continué l'animation de la Conférence des aires protégées (CAP). Lieu d'échanges et de co-construction réunissant l'ensemble des têtes de réseaux, la CAP a notamment été sollicitée sur les enjeux de la stratégie nationale des aires protégées.

« La préparation de la stratégie nationale des aires protégées à horizon 2030 fut un gros chantier en appui au Ministère. Au travers de l'animation de la CAP, l'OFB a contribué à la mobilisation des aires protégées sur cet enjeu. La mise en œuvre de cette stratégie trace pour les années qui viennent un cadre d'action très motivant pour l'OFB et ses partenaires des aires protégées. »



Michel Sommier
Directeur des aires protégées

Plus de 150 aires protégées gérées ou cogérées par l'OFB

9

parcs naturels marins*

1

Le sanctuaire Agoa, dédié aux mammifères marins dans les Antilles

30

réserves de différents statuts
– 8 réserves naturelles nationales (RNN)
– 8 réserves nationales de chasse et de faune sauvage (RNCFS)
– 14 réserves de chasse et de faune sauvage (RCFS)

113

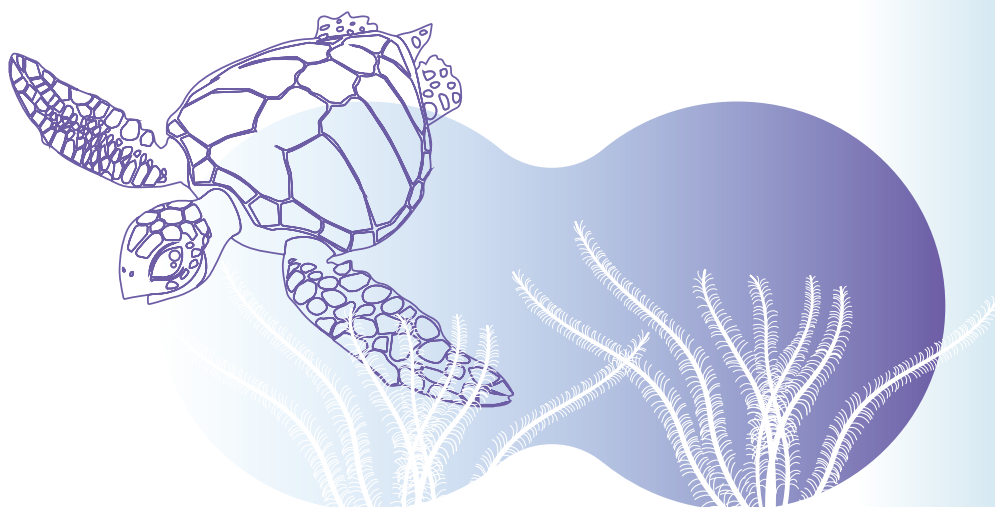
sites Natura 2000, dont

109

marins

4

terrestres



< Substrat colonisée par des éponges (*Haliclona sp.*), des anémones encrustantes et des algues © Florian Holon / OFB

*En 2021, l'OFB pilote 8 parcs naturels marins

Parcs nationaux

Monter en puissance

Dans le cadre du rattachement des Parcs nationaux à l'OFB, l'établissement appuie le développement de projets à enjeux inter-parcs pour des fonctions supports ou métiers. Ainsi, parmi les projets menés en 2020, figurent le concept de « territoire accueillant pour les pollinisateurs », la démarche d'accompagnement des collectivités pour la réduction de la pollution lumineuse ou le développement de la marque *Esprit parc national*.

Une marque inspirée par la nature

Le développement de la marque commerciale « *Esprit parc national* » s'est poursuivi pour atteindre 1 100 produits touristiques, agricoles et artisanaux marqués, portés par plus de 600 professionnels dans 10 parcs nationaux. Le démarrage des contrôles aléatoires en cours de contrat a montré que la promesse client est tenue : 86 % des contrats respectent l'ensemble des critères des cahiers de charges. Par ailleurs, l'animation des réseaux sociaux favorise l'engagement comme en attestent les 50 000 fans sur Facebook.



^ Esprit parc national, une marque inspirée par la nature © Marc Leblanc - Altimax

Engagés par nature

La valorisation des missions des 11 parcs nationaux a donné lieu à l'élaboration d'une vidéo et d'un flyer conçus pour parler au grand public. Ces médias capitalisent sur le tableau de bord des parcs nationaux :

actualisé en 2020, il présente les missions des parcs nationaux au travers de 25 indicateurs. Ce socle ouvre la voie à un livret plus technique, édité avec le ministère de la Transition écologique, dans la collection Datalab.

Parcs naturels marins

Renforcer la dynamique de réseau

« Nos 9 parcs naturels marins ont pratiquement tous atteint leur vitesse de croisière, le dernier d'entre eux ayant finalisé l'élaboration de son plan de gestion. Maintenant, l'enjeu est d'assurer la montée en puissance des parcs dotés de moyens opérationnels, et de renforcer la dynamique de réseau en faisant vivre le collectif. Outre l'ingénierie technique, la force des parcs tient à la présence d'agents sur le terrain et à leur gouvernance via les conseils de gestion. »



Cécile Lefevre

Cheffe du Service d'appui aux aires protégées en gestion directe et aux aires marines protégées

Un projet inter-parcs centré sur les loisirs

Cerner les activités de loisirs, évaluer leurs impacts sur les milieux marins, mener des suivis sur le littoral... Autant d'objectifs auxquels le projet RESOBLO (RESeau d'OBServatoires des usages de LOisirs) entend répondre. Lancé en 2020, avec le concours de financements européens, RESOBLO associe 4 parcs naturels marins : les estuaires picards et de la mer d'Opale, l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, du bassin d'Arcachon, du Cap Corse et de l'Agriate. L'enjeu : instaurer une démarche pérenne de recueil de données et d'indicateurs sur les loisirs.



^ Un agent du Parc naturel marin de Mayotte observe les pêcheurs de poulpes © David Lorieux / OFB

—
39
—

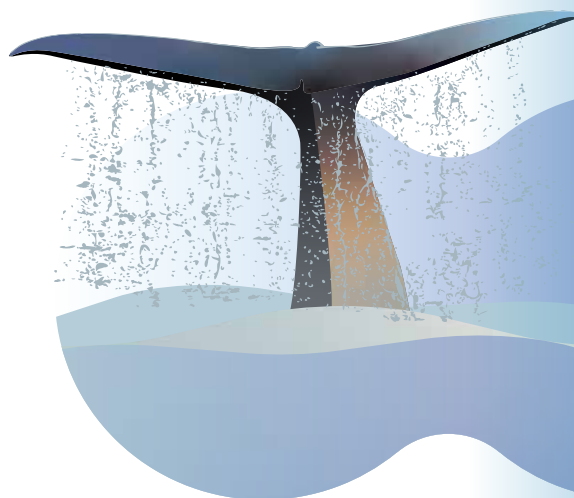
Jouer le décroisement en mer

« Comment mener une mission scientifique exploratoire sur la vaste zone économique exclusive martiniquaise (une ZEE de 48 000 km²) ? C'est le défi que le Parc naturel marin de Martinique et le Sanctuaire AGOA ont voulu relever avec la mission An Ba D'lo en décembre 2020. 15 gestionnaires et scientifiques ont embarqué durant 7 jours sur le bâtiment Dumont d'Urville de la Marine nationale, pour une mission placée sous le signe de la pluridisciplinarité : appréhender l'ensemble de l'écosystème marin, de la base de la chaîne trophique à la mégafaune, en passant par les microplastiques. Une belle dynamique a émergé de la rencontre entre les mondes des aires marines protégées et de l'armée. Un enrichissement commun que nous comptons poursuivre ! »



Aude Brador

Directrice déléguée du Parc naturel marin de Martinique





^ Opération de nettoyage de macrodéchets d'origine conchylicole pour restaurer un banc de maërl boule (*Lithophyllum fasciculatum*) © Erwann Moreau / OFB

Natura 2000 en France

35,5 %
de l'espace maritime
métropolitain

12,9 %
de la surface terrestre
métropolitaine

—
40
—

Natura 2000 mobiliser les énergies

Le réseau européen Natura 2000 a pour vocation de maintenir ou restaurer, en bon état de conservation, les espèces et habitats d'intérêt communautaire. Le spectre d'intervention de l'OFB est à la hauteur de la multiplicité des 1 780 sites Natura 2000 que compte la France : gestion directe de certains sites (principalement en mer), montage de projets d'envergure, appui aux opérateurs et mise en réseau, référentiel technique et scientifique, appui à la stratégie nationale...

Un centre de ressources Natura 2000

Coordonné par l'OFB, le centre de ressources assure une mise en commun des connaissances, des savoir-faire et des expériences des gestionnaires des sites Natura 2000. Cette mutualisation au bénéfice des professionnels compose un socle pour faire vivre le réseau via des échanges et rencontres techniques, tout en offrant un accès rapide aux outils méthodologiques et aux formations dédiées.

> www.natura2000.fr

Marha : montée en puissance du projet Life intégré

Ce sont 14 acteurs qui sont mobilisés dans ce projet piloté par l'OFB. L'objectif ? Retrouver un état de conservation favorable des habitats naturels marins.

En 2020, les avancées de ce projet européen ont ciblé l'ensemble des leviers de préservation des habitats : zones de protection forte (Cap d'Agde, Port-Cros), chantiers de restauration, dépollution et nettoyage, réduction de l'impact de la navigation (application Nav&Co pour les navigants) et des autres usages maritimes, formations, aires marines éducatives.

> www.life-marha.fr

Chiffres-clés Life Marha

162
sites Natura 2000 en mer
concernés

9
habitats marins d'intérêt
communautaire

8
ans
22,3
millions €

Réserves gérées par l'OFB

Expérimenter pour essayer

« La gestion des réserves est une activité de longue date, issue de notre histoire, un véritable concentré des missions de l'OFB ! En plus des actions en faveur de la biodiversité, ce sont des activités de recherche mobilisant des données sur plusieurs décennies, de police en lien avec la surveillance, et d'expérimentation. Sans oublier la mobilisation citoyenne : communication, sensibilisation, animation... Tout y est. »



Blandine Guillemot

Chargée de mission Animation des réserves gérées par l'OFB



^ La baie de l'Aiguillon © P. Guarguil

RNCFS de Belledonne : un monde d'interactions

Sur cette réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS) en haute montagne, dominée par les alpages, l'enjeu pour l'OFB est de concilier les usages dans un contexte changeant, lié au climat et aux évolutions sociétales. Ce réservoir de biodiversité est aussi bien un site de loisirs que de ressources fourragères pour les troupeaux. Deux programmes illustrent la dynamique de transfert de connaissances du monde de la recherche vers les territoires : l'un, mené avec des écologues et sociologues (programme Humani), s'attache aux interactions entre les comportements humains et la faune sauvage ; l'autre mené par le territoire se focalise sur les interactions entre les troupeaux domestiques et la population de bouquetins.

RNN de la baie de l'Aiguillon

Cette réserve naturelle nationale (RNN), l'une des plus grandes surfaces de vasière de la façade atlantique française, est un site majeur pour l'accueil des oiseaux d'eau migrants. Déployé depuis 2016, le programme européen Life Baie de l'Aiguillon entend restaurer les habitats perturbés sur ce site cogéré par l'OFB et la Ligue pour la Protection des Oiseaux, en mobilisant de multiples acteurs. Au programme : un volet expérimental portant sur l'enlèvement de 100 ha de récifs d'huîtres et un volet de dépollérisation par lequel les terres sont rendues à la mer. Ces méthodes pourront ensuite être déployées sur le littoral, associant reconquête d'espaces naturels et prévention contre les inondations dans un contexte de changement climatique.

> <https://life.reserve-baie-aiguillon.fr>

La mobilisation des acteurs
et des citoyens
**Sensibiliser et faire agir
pour changer d'échelle**



Des citoyens mobilisés

80 % des Français se disent concernés* par la nature. Au-delà de leur sensibilisation, les initiatives déployées en 2020 par l'OFB ont établi des ponts avec le quotidien des Français, à l'instar de la plateforme internet « 52 gestes pour agir ». Il s'agit d'amener les citoyens à se sentir acteurs de la biodiversité, à agir comme prescripteurs, voire contribuer aux politiques publiques.



Faire bouger les lignes en faveur de la biodiversité, c'est enclencher des transformations touchant les différents aspects de notre société. Ce défi n'est possible qu'avec la mobilisation de tous. Au cœur des enjeux : la capacité de l'Office français de la biodiversité à impliquer, animer et accompagner toutes les parties prenantes : citoyens, collectivités territoriales, associations, entreprises, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs...

Des acteurs engagés

Impliquer l'ensemble des parties prenantes, c'est tout le sens de l'initiative Engagés pour la nature qui a pris de l'ampleur en 2020 : « Et vous, êtes-vous prêt à agir ? », une incitation qui s'adresse aux collectivités, aux entreprises et à tous les autres types d'acteurs (associations, syndicats, etc.) pour les amener à franchir de nouvelles étapes.

Des réseaux accompagnés

L'enclenchement d'une dynamique collective, ancrée dans l'action, demande de relever le défi d'une montée en compétence collective : une responsabilité forte de l'OFB motivant le pilotage de centres de ressources et de portails techniques au service de tous les acteurs de la biodiversité.



^ Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*) © Benjamin Guichard / OFB

« Plus que jamais, il nous appartient de faire monter la biodiversité dans les enjeux de la société. Cela signifie convaincre le plus grand nombre qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour notre avenir. Mais le temps est avant tout à l'action. Il nous faut « embarquer » le plus grand nombre avec une ambition forte : changer d'échelle, aller au-delà de ce qui était fait jusqu'à maintenant. »



Christophe Aubel
Directeur général délégué
mobilisation de la société

* Sondage IFOP réalisé en mai 2018 pour l'Agence française pour la biodiversité



Engagés pour la nature

3
volets

Centre de ressources
génie écologique

4000
visiteurs /mois

Le portail technique
de l'OFB

15 000
visites /mois (11/2020)



^ Projet mené par les élèves en 2018-2019 dans leur Aire marine éducative © AME Simone Veil - La Rochelle

Associer les citoyens

2020 a marqué l'aboutissement de 2 ans d'expérimentation sur la contribution des citoyens à la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la biodiversité. Au travers du **comité citoyen**, 11 citoyens venant de la France entière ont été sollicités pour donner un avis argumenté sur des problématiques soumises par l'OFB, après un processus de mise en débat. La démarche s'est avérée d'autant plus constructive que les avis rendus par le comité ont pu être suivis (notamment sur l'observatoire national de la biodiversité, les espèces exotiques envahissantes...). Les enseignements de cette expérimentation aboutissent en 2021 à l'intégration d'une dizaine de citoyens au Comité d'orientation de l'OFB, siégeant aux côtés de professionnels et d'experts.

« TEN est un engagement de progrès, pas un label d'excellence! En Normandie, les collectivités ont proposé des actions concrètes qui leur correspondent. Les territoires ruraux se positionnent sur les cultures, les haies, les sols...; les territoires urbanisés se concentrent plus sur l'aménagement urbain (renaturation, parcs, voies douces...), sans oublier les zones humides. Une dynamique régionale s'est créée autour de l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable qui pilote le programme, et entre les différents acteurs: l'État, l'OFB, les agences de l'eau et la Région.

L'idée à terme serait de tendre vers une sorte de « guichet unique » pour soutenir les projets locaux autour de la biodiversité. »



Marie-Aude Sévin Allouet

Chargée de mission appui aux acteurs et mobilisation des territoires
Direction régionale Normandie

Territoires engagés pour la nature (TEN)

Toute collectivité territoriale peut s'engager en faveur de la biodiversité, quelle que soit sa taille (du village aux intercommunalités) et son niveau d'avancement. Tel est le principe qui sous-tend le programme TEN porté par l'OFB avec les régions. Une véritable communauté des engagés pour la nature s'est consolidée en 2020: 9 régions ont franchi le pas et ont rallié 217 territoires. La mise en place de collectifs régionaux est la clé de voûte, chaque région adoptant ses propres critères pour gérer les candidatures, avec ses accompagnements, ses rencontres et formations. Les territoires engagés partagent une même envie de s'améliorer sur le terrain de la biodiversité, dans la durée, de façon cohérente et en bénéficiant d'une dynamique locale.



Faciliter l'accès aux ressources scientifiques et techniques de l'OFB: le portail technique

Disposer d'une porte d'entrée centralisée à l'information est un précieux gage de temps et de fiabilité pour les acteurs de la biodiversité, qu'ils soient internes ou externes à l'OFB. Devant refléter l'ensemble du spectre couvert par l'OFB, le portail a connu de profondes mutations en 2020, notamment dans la mutualisation des ressources: contenus sur les connaissances, collections d'ouvrages, revues, liens vers des centres de ressources, valorisation d'événements, référentiels thématiques, actualités...

Factuelle, l'information se veut utile aux acteurs, structurée pour faciliter la navigation dans ce vaste écosystème informationnel, et mise à jour au plus près des producteurs. Après la mise en ligne d'un espace en anglais, une nouvelle rubrique a vu le jour avec les réseaux de suivi de la faune sauvage.

> professionnels.ofb.fr



^ Le génie écologique pour gérer et restaurer les milieux ouverts»
Saint-Martin de Crau © Evanne Le Fur / OFB

Accompagner les professionnels dans leurs projets: le centre de ressources génie écologique

« Solution fondée sur la nature, le génie écologique a de l'avenir. Le centre de ressources que porte l'OFB est là pour accompagner les acteurs publics ou privés en mettant à leur disposition les ressources nécessaires pour avancer sur la création et la restauration de milieux naturels: guides techniques, formations, retours d'expériences, journées d'échanges... Le centre de ressources est bien plus qu'un simple site internet, c'est un dispositif collaboratif qui fonctionne grâce aux professionnels et pour les professionnels! Pour animer la communauté d'acteurs, améliorer les pratiques et stimuler l'innovation, l'OFB soutient aussi le prix du génie écologique. En 2020, 8 projets de grande qualité ont été récompensés, notamment en matière d'éco-conception et d'utilisation de végétaux locaux. »

> www.genieecologique.fr



Delphine Jung

Chargée de mission Génie écologique

La formation, levier de transformation sociale en faveur de la biodiversité

La stratégie de formation externe de l'OFB ne cible pas seulement les professionnels de la biodiversité, mais aussi les acteurs socioéconomiques, les vecteurs d'influence (élus, préfets, magistrats, enseignants, journalistes, services publics) et les agents publics en général.

Cibler l'enseignement agricole

En 2020, l'OFB a commencé à mettre en œuvre la convention-cadre signée en 2019 avec la direction de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sur « la construction des compétences individuelles et collectives nécessaires au développement d'une agriculture résiliente et durable, participant à un développement et un aménagement des territoires respectueux de la biodiversité et de l'environnement et à des systèmes alimentaires durables ».

Trois projets ont été initiés : la création d'un réseau de correspondants « enseignement agricole » dans chaque direction régionale ; le déploiement d'un jeu-concours Agrifaune, identifié en tant qu'action exemplaire, dans les lycées agricoles de 5 régions ; un projet expérimental de recherche-action avec 8 lycées agricoles s'engageant pour la biodiversité. Un rapprochement entre les établissements et les services régionaux a été entrepris et un webinaire de 15 séances organisé au printemps.

Mieux intégrer la biodiversité dans les formations des agents publics, y compris des cadres A+

La convention de partenariat signée en octobre 2020 entre l'OFB et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) vise à développer une offre de formation conjointe pour toutes les catégories d'agents dans tous les domaines. La nouvelle stratégie cible notamment les agents « hors champ de la biodiversité » intervenant sur des politiques sectorielles (urbanisme, paysage...) et les cadres dirigeants des collectivités territoriales en formation initiale ou continue à l'Institut national des études territoriales (INET). La coopération avec le CNFPT permet également de co-construire une offre de ressources en ligne et des événements favorisant les synergies avec d'autres partenaires, comme des séminaires. Ces derniers ont été organisés en distanciel, du fait de la crise sanitaire.

Face à la crise, des webinaris plébiscités

80

participants au séminaire INET de septembre : *Vers une nouvelle transition territoriale*

3

webinaires *Capitales françaises de la biodiversité*

2

cycles de webinaris : *Biodiversité et nature en ville* (7 webinaris - 2099 inscrits) et *Eau et nature en ville* (5 webinaris - 709 inscrits)

1

webinaire *Biodiversité et maladies infectieuses* (150 participants)

1

journée d'échanges à distance : *désartificialisation des sols* (250 participants)

5

sessions de formation réalisées (64 participants)

18

formations préparées pour 2021



^ Opération de prospection en zone humide de l'espèce menacée: l'araignée dolomedes plantarius © Sébastien Lamy / OFB
> Page suivante : Face à face de Calopteryx splendens. Deux individus mâle © Sébastien Lamy / OFB



— LES FONCTIONS —

A damselfly with iridescent blue-green wings and body is perched on a green stem. The image is framed by a circular graphic with wavy, concentric lines in shades of green and yellow.

Les fonctions ressources au service de la construction
du nouvel établissement – 50

La communication au service de la biodiversité – 52

Accompagner les transformations
et évaluer leur impact – 53

Optimiser la stratégie d'intervention et de partenariat – 54

Finances – 55

Faire converger les systèmes d'information – 57

Mettre en œuvre une gestion durable et exemplaire – 58

Les fonctions ressources au service de la construction du nouvel établissement

Ressources humaines: une année déterminante

À partir du cadre organisationnel adopté en 2019, il fallait en 2020 réussir la bascule administrative des personnels et mettre en œuvre de nombreux chantiers structurants pour l'OFB, dans un contexte de crise sanitaire, qui a ajouté un niveau de complexité supérieure à un dispositif déjà délicat de fusion et de définition des processus RH du nouvel établissement.

Transfert administratif des personnels au 1^{er} janvier 2020

Élément clé permettant ce transfert, la constitution et la fiabilisation du nouveau système d'information RH a mobilisé toute la DRH : paramétrage, reprise des données antérieures, intercalibration, appropriation par les équipes, écriture des process et contrôle interne. Malgré la multiplicité des outils historiques, l'OFB a réussi sa bascule.

2 indicateurs majeurs en attestent :

- le versement des payes, sans aucune discontinuité ;
- le taux de consommation de la masse salariale (98,3%) et l'exécution du plafond d'emplois en ETP (99,99%).

Eclosion d'une politique RH

- L'OFB a structuré et formalisé sa politique RH, avec :
- des « lignes directrices de gestion » et des modalités pratiques précises pour encadrer le recrutement et la mobilité ;
 - des principes de promotion propres à l'OFB ;
 - un cadre de rémunération harmonisé et amélioré, qui couvre déjà 85 % du personnel et intègre des avancées sociales pour chaque statut ;
 - un cadre commun sur le temps de travail ;
 - une politique sociale ambitieuse.

La politique sociale en action

La santé et la sécurité de tous les agents de l'OFB restent la priorité absolue : la prévention des risques psychosociaux a ainsi été structurée, en alliant compétences internes et appui externe de professionnels, au sein de cellules de veille et par de nombreuses interventions dans les services. Le réseau des acteurs de prévention a été identifié.

Les agents ont très vite eu accès à des prestations sociales renouvelées. Une convention-cadre a été conclue avec la nouvelle association des personnels dès sa création.

Les instances de concertation ont été constituées sans délai, et un dialogue social intense a accompagné cette première année.

Impact des mesures gouvernementales

- Les chantiers RH ont été guidés par les réformes ministérielles, en particulier :
- l'accès au corps des techniciens de l'environnement (TE) a été ouvert sur 5 ans aux agents techniques de l'environnement (ATE) par une liste d'aptitude exceptionnelle et un concours spécial interne.
 - sur 3 ans, les TE bénéficieront aussi d'un contingent exceptionnel de promotions à la catégorie A.
 - la loi de transformation de la fonction publique a été déclinée : élargissement des recrutements aux personnels contractuels, mise en place de la rupture conventionnelle, promotion de l'égalité professionnelle, etc.

Impact de la crise sanitaire

Les équipes tout juste créées ont subi l'éloignement imposé par les mesures sanitaires, mais leur réactivité a permis de maintenir l'activité. La formation – outil clé de l'acculturation aussi bien que du portage externe de la biodiversité – a dû s'adapter très fortement, tout comme l'activité de recrutement : impactées par les restrictions sanitaires, la tension a été très forte pour répondre aux besoins de l'année.

5 000

jours-hommes de formation
(sur 198 sessions) organisés
par l'OFB

Dialogue social

10

comités techniques

10

CHSCT

2

commissions
consultatives

11

groupes d'échanges
au sein de l'OFB

▽ Pose de nasse par un inspecteur de l'environnement lors d'inventaires amphibiens dans des mares © Philippe Massit / OFB



La communication au service de la biodiversité

Dès le 1^{er} janvier 2020, la communication du nouvel établissement a pris forme, fondée sur l'élaboration d'une stratégie et la création d'un socle d'outils à vocation interne et externe. L'enjeu : consolider une communauté de travail élargie et donner vie à des campagnes conçues en résonance des missions portées par l'OFB.

Une communication interne fédératrice

Cimenter une culture commune, instaurer des outils de partage, créer du lien entre les équipes réparties sur l'ensemble du territoire : tels étaient les premiers défis à relever. Mis en place en début d'année, l'intranet a fait l'objet d'une attention forte pour devenir le média de référence des équipes de l'OFB. De multiples initiatives sont venues le compléter : lettre interne mensuelle jouant la transversalité, courts messages, vidéos... Identifiant les principaux leviers pour accompagner le changement, la conduite d'un audit a ouvert la voie à l'élaboration d'un schéma directeur pluriannuel en 2021.

Une communication externe mobilisatrice

Il convenait en premier lieu de disposer d'un socle cohérent d'outils assurant la présence de l'OFB : logo, charte graphique, plaquettes institutionnelles, teaser de présentation de l'OFB, identité musicale, murs d'images, site internet... Dans le cadre d'une communication d'influence auprès des décideurs politiques, économiques, institutionnels, associatifs, l'OFB a aussi mis en place une lettre bimestrielle. La visibilité de l'établissement s'est ensuite affirmée en lien avec l'actualité (salons, événements en présentiel ou webinaires, relations presse...). L'objectif : donner plus de visibilité à la biodiversité et susciter l'engagement de tous. Pour toucher le public le plus large, des campagnes de communication ont été réalisées mobilisant réseaux sociaux, spots-radio, presse quotidienne régionale, plateformes numériques, vidéos...

Retour sur les campagnes phares

- « Ne gâchons pas nos retrouvailles avec la nature ! » : une opération pour concilier l'envie de nature des Français à l'heure du déconfinement en été, avec un message de respect et de connaissance de la biodiversité.
- « Biodiversité les bons gestes » : création de la plateforme agir.biodiversitetousvivants.fr pour donner à chacun les idées à suivre dans son quotidien.
- « Questions de biodiversité » : 9 vidéos donnant la parole à des experts de l'OFB sur les questions de santé et biodiversité et diffusées sur les réseaux sociaux.
- « Engagés pour la nature » : en octobre, la campagne de mobilisation a ciblé les entreprises et les collectivités territoriales afin de susciter leur engagement en faveur de la biodiversité.

—
52
—



Accompagner les transformations et évaluer leur impact

Dans le cadre de la création du nouvel établissement, l'accompagnement au changement mené par la direction de l'évaluation et des transformations (DET) est une priorité que la crise sanitaire a accentuée. La DET conduit également des évaluations du fonctionnement au moyen d'audits ou d'enquêtes administratives.

Quatre types de missions ont ainsi été menées :

La structuration de processus pour le compte des directions support. Cet accompagnement a donné lieu à l'analyse de l'existant de chacun des ex-établissements dans le but d'harmoniser les processus et d'optimiser leur efficacité. Les analyses ont notamment concerné les frais de déplacement et l'inventaire physique.

La mission d'inspection et d'audit. Différents audits ont été menés auprès des directions nationales ou services départementaux ; un état des lieux de la mise en œuvre de l'instruction temporaire sur le travail les week-ends et jours fériés a aussi été effectué.

La conduite de projets transversaux. Le projet de parapheur électronique a été poursuivi et l'outil déployé sur la base d'ateliers de paramétrage organisés avec les directions concernées, de même que la cartographie des réseaux « ex-ONCFS, ex-AFB » a été complétée.

L'accompagnement et le conseil interne aux directions. La cohésion des collectifs de travail a été renforcée par la mise à disposition de ressources, d'outils et de compétences pour organiser les réunions et les séminaires internes, mais aussi par le développement d'équipes de facilitateurs. Dans un contexte sanitaire qui a perturbé la planification des rencontres « physiques », des séminaires de direction réunissant jusqu'à 150 personnes ont été organisés en visioconférence et optimisés grâce à des programmes adaptés pour maintenir la contribution active des participants.

Des méthodes de travail plus collaboratives, par exemple une séance de codéveloppement pour les directions régionales, ont été instaurées.

Un questionnaire a également été transmis à tous les agents à l'issue du 1^{er} confinement pour évaluer leur niveau d'adaptation. Ses résultats continueront d'être exploités, par exemple en matière de transformation numérique.

Contrôler la politique santé et sécurité au travail de l'OFB

« Dès janvier 2020, l'OFB s'est doté d'une Inspection santé et sécurité au travail (ISST). Indépendante, elle constitue l'autorité de contrôle des conditions d'application des règles en la matière au sein de l'établissement. En cette année fondatrice, j'ai associé le conseil et l'expertise à la mission de contrôle, l'enjeu étant d'accompagner la mise en place de la politique santé et sécurité au travail de l'OFB. Cela s'est traduit par une participation aux différents comités de direction nationale et des déplacements en régions pour rencontrer les managers ou mener des expertises sur des dossiers à enjeux SST. Parmi les multiples chantiers, citons la création du réseau de conseillers de prévention ou encore l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). »



Jean-Philippe Herbaux
Inspecteur santé
sécurité au travail

Optimiser la stratégie d'intervention et de partenariat

Une nouvelle organisation a été mise en place afin d'optimiser l'utilisation de l'enveloppe financière dédiée à la politique d'intervention de l'OFB.

L'année 2020 a été marquée par la création de la direction de la stratégie d'intervention financière et du contrôle de gestion (DSIF). Cette direction, qui n'avait pas d'équivalent dans les deux précédents établissements, est le pivot de la définition et de la mise en œuvre de la politique d'intervention de l'OFB. Elle coordonne et sécurise le processus d'approbation en assurant le secrétariat de deux instances : le **Comité des interventions et des partenariats (COMIP)** et la **Commission des interventions (CDI)**. Créé en avril 2020 et composé des principaux directeurs concernés par la mise en œuvre de la politique d'intervention de l'établissement, le COMIP est chargé d'émettre un avis stratégique, juridique et financier sur les projets, quel que soit leur montant. La CDI est une commission spécialisée du Conseil d'administration, créée en mars 2020, et qui est compétente pour approuver les projets de convention, subvention ou concours financier supérieurs à 500 000 euros. La DSIF accompagne aussi les différents services de l'OFB dans le montage et le suivi des partenariats qui font l'objet de financements externes, notamment européens, comme les programmes

Life. Dans ce contexte de mise en place d'une nouvelle organisation auquel s'est ajoutée la crise sanitaire, le taux d'exécution du budget d'intervention prévu en 2020 a frôlé les 100 %. Enfin, en matière de contrôle de gestion, la DSIF a adapté l'outil GEACO au périmètre de l'OFB pour améliorer le suivi d'activité.



^ Petit lac glaciaire sur le Plateau du Turc. Parc national de la Vanoise © Nathalie Tissot

Plus de
1 100
projets de convention
d'intervention pris en charge
par la DSIF

21
réunions du COMIP

5
séances de la CDI en 2020 et 42
décisions approuvées, concernant
notamment la mise en œuvre du plan
Ecophyto, la solidarité interbassins
sur les infrastructures eau et
assainissement en Outre-mer,
l'éco-contribution au fonds
biodiversité géré par la fédération
nationale des chasseurs, les appels
à projets MobBiodiv et Atlas de la
biodiversité communale

218,4 M€
engagés
193,4 M€
payés en 2020 en dépenses
d'intervention, dont
66,5 M€
au titre de la contribution
de l'OFB aux parcs nationaux

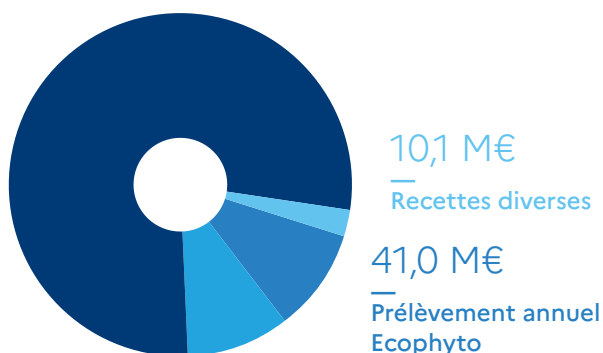
Finances

La mise en œuvre du 1^{er} budget de l'OFB, dans des conditions particulièrement difficiles, saluée par le Conseil d'administration

Le budget a pu être exécuté à un **niveau historique** pour le nouvel opérateur à hauteur de 455,4 M€ en autorisations d'engagement (dont 181,3 M€ de masse salariale) et de 430,2 M€ en crédits de paiement (dont 181,3 M€ de masse salariale), les recettes s'élevant à 424,2 M€ (dont 331,9 M€ de contribution des Agences de l'eau, 41 M€ de prélèvement annuel Ecophyto et 41,2 M€ de subvention pour charges de service public pour compenser les impacts de la réforme de la chasse).

L'activité de la Direction des finances et de toute la chaîne de la dépense a été particulièrement intense dans le double contexte exceptionnel de création de l'établissement et de crise sanitaire.

Les recettes 2020 s'établissent à 424,2 M€



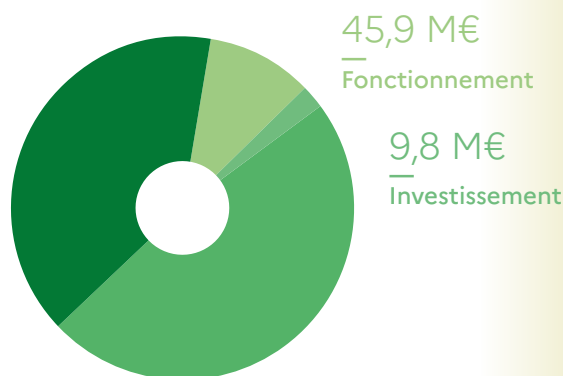
331,9 M€
Contribution des Agences de l'eau

41,2 M€
Subvention du ministère de l'Écologie

- contributions inchangées des Agences de l'eau aux anciens établissements en 2019 : **37,0 M€** pour l'ONCFS et **243,3 M€** pour l'AFB ;
- augmentée de **51,6 M€** pour intégrer les conséquences du transfert aux Agences de l'eau des redevances cynégétiques et du droit de timbre perçus jusqu'en 2019 au profit de l'ONCFS.

- Cette nouvelle subvention 2020 contribue à compenser :
- la **baisse de la redevance cynégétique** suite à la réforme de la chasse ;
 - le **transfert de missions** aux fédérations de chasse ;
 - le financement des dépenses liées à l'**éco-contribution** en partenariat avec la Fédération nationale des chasseurs.

Les dépenses 2020 s'établissent à 455,4 M€ en autorisations d'engagement



181,3 M€
Masse salariale

218,4 M€
Intervention

- La masse salariale intègre notamment les nouvelles mesures salariales en faveur des agents et l'absence de suppression d'emplois en 2020 (hors mesures de transfert).

- Les dépenses d'intervention comprennent :
- **66,5 M€** au titre de la contribution aux 11 parcs nationaux (contre 63,3 M€ en 2019) ;
 - **46,3 M€** au titre du plan Ecophyto ;
 - **32,3 M€** au titre des dispositifs en Outre-mer ;
 - **73,3 M€** au titre des autres interventions de l'OFB : éco-contribution, appui aux stratégies, soutien aux acteurs, mobilisation citoyenne, connaissance, données, diffusion, observation, recherche, parcs naturels marins, etc.

Outre la gestion de 46 558 demandes de paiement et de 981 titres de recettes, les services de la Direction des finances ont dû adapter, sécuriser et optimiser les procédures des établissements fondateurs : rationalisation des méthodes, avec notamment la création de documents normalisés rendus accessibles à tous les agents ainsi qu'à tout contrôle interne ou externe, réalisation de la convergence des marchés publics et mise en place des outils correspondants, création d'une commission consultative des marchés publics (CCMP) interne en avril 2020, en complément

de la Commission des finances et de l'audit du Conseil d'administration, saisie de 2 400 fiches d'inventaire physique, etc.

Enfin, un travail de mutualisation et de rationalisation des coûts a été amorcé dès 2020, en parallèle des dépenses moindres liées aux effets de la crise sanitaire, et des opérations de modernisation et de renouvellement en matière de véhicules, notamment de police de l'environnement, ou de bateaux pour les parcs naturels marins.

—
25 128

demandes de paiement
traitées pour les ER et

46 558

pour l'OFB

11 166

pays versées pour les ER et

35 373

pour l'OFB

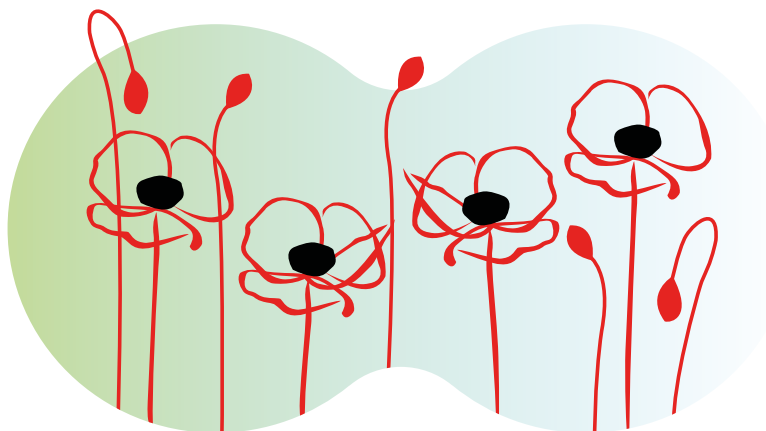
Un groupement comptable unique pour l'OFB et les établissements rattachés (ER)

Outre la mise en convergence des outils et des pratiques des établissements fusionnés, l'année 2020 a été marquée par l'arrivée du Parc national de forêts au 1^{er} janvier (ER). Parmi les principaux chantiers de cette année, on peut citer :

- le déploiement du service facturier à 5 nouveaux établissements rattachés (les parcs nationaux de Port-Cros, des Pyrénées, de la Vanoise, du Mercantour et de forêts), qui permet un délai global de paiement de 5,3 jours sur les ER ;
- la mise en place, dès février, d'un nouveau logiciel (FRED) pour les frais de déplacement des ER ;
- le passage de tous les clients et fournisseurs sur Chorus pro (OFB+ER) ;
- le chantier de la fiabilisation des inventaires physique et comptable (OFB+ER).

Rapprochement des équipes et réduction des implantations: l'objectif de la stratégie immobilière

Rapprocher physiquement les équipes travaillant désormais ensemble est la priorité du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI), en cours d'élaboration. La 1^{ère} étape, celle de l'inventaire du parc immobilier de l'OFB, s'est achevée en 2020. La 2^{ème}, consistant à réaliser un diagnostic de l'ensemble des sites, a été initiée. Elle débouchera, fin 2021, sur l'élaboration du SPSI qui déterminera la stratégie immobilière de l'OFB sur 5 ans. De nombreux regroupements immobiliers ont d'ores et déjà été menés en 2019 et en 2020 et se poursuivront au cours des années à venir.



—
56
—

L'OFB comptait 319 sites
au 1^{er} janvier 2020

—
242

sites administratifs (services
départementaux, directions
régionales et nationales)

42

sites techniques (garages,
entrepôts, bâtiments agricoles
ou scientifiques...)

33

sites naturels (lieux de
recherche, d'observation...)

2

sites d'enseignement (centres
de formation du Paraclat et du
Bouchet)

Garantir la sécurité juridique pour l'ensemble de l'OFB

Nouvelle structure transversale d'expertise et de conseil auprès des directions « support » et métiers, des directions régionales et des services territoriaux, le pôle juridique placé auprès de la Direction générale déléguée aux ressources est le garant de la sécurité juridique des actes dans les domaines du droit public, du droit des contrats, du droit de la propriété publique et intellectuelle et du droit des données personnelles. En cette première année de l'OFB, il convenait d'accompagner les services « ressources » dans l'organisation et la sécurisation juridique des procédures liées aux instances décisionnelles de l'établissement, de même que la mise en place des délégations de signature et de pouvoirs des différents établissements, ou encore la professionnalisation des services à la rédaction de contrats.

Faire converger les systèmes d'information



Outils collaboratifs

- Dès la fin 2019, l'ensemble des boîtes aux lettres des agents de l'ex-ONCFS a migré sans interruption de service sur les serveurs de messageries Zimbra de l'ex-AFB. Début 2020, tous les agents de l'OFB se sont vus dotés d'une adresse de messagerie en @ofb.gouv.fr.
- Une architecture de dossiers informatiques a été mise en place pour permettre aux agents de partager des ressources, ainsi qu'une gestion électronique des documents (GED) facilitant la création de sites collaboratifs (échange de fichiers en interne et externe).

La mise en convergence des systèmes d'information et de communication de l'AFB et de l'ONCFS, dont les structures organisationnelles étaient différentes, a été l'un des gros chantiers issus de la fusion.

Projets et applications

- La priorité était de faire converger les systèmes supports essentiels: la paie et les systèmes financiers et comptables notamment.
- La direction des systèmes d'information (DSI) a internalisé sur ses serveurs différentes applications auparavant hébergées chez des prestataires.

Crise sanitaire

En mars, la DSI a dû parer aux conséquences de la crise sanitaire et organiser le recours massif au télétravail :

- fourniture de postes de travail aux agents, en urgence et pour renouveler les équipements obsolètes;
- augmentation des capacités VPN (réseau privé virtuel) et de la bande passante en sécurisant le système informatique;
- convergence et renforcement des systèmes de visioconférence;
- prise en charge d'environ 10 000 demandes par le service relations utilisateurs.

Les différents systèmes d'information: supports, rattachés ou fédérateurs

L'OFB dispose de ses propres systèmes d'information, indispensables au fonctionnement de l'établissement (paie, RH, finances, suivi d'activité, police...) et contribue aux systèmes d'information des établissements qui lui sont rattachés, comme les parcs nationaux.

L'établissement intervient également dans le cadre de partenariats sur des **systèmes d'information fédérateurs** dont il assure l'animation et la coordination technique en lien avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), l'Ifremer ou encore le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) :

- le système d'information sur l'eau, les milieux aquatiques et les services publics d'eau et d'assainissement (SIE);
- le système d'information sur la biodiversité (SIB), dont le système d'information sur la nature et les paysages (SINP);
- le système d'information sur les milieux marins (SIMM).

Mettre en œuvre une gestion durable exemplaire

Être l'établissement chargé de protéger et de restaurer la biodiversité, c'est aussi endosser une responsabilité toute particulière : celle du chemin de l'exemplarité en matière de développement durable. Pour répondre aux enjeux d'écoresponsabilité, la démarche engagée par l'OFB se construit autour d'un plan d'actions prioritaires partagé au sein du comité de direction, des 20 engagements de l'État pour les services écoresponsables et des 17 objectifs de développement durable.

À la fois collective et participative, la démarche est facilitée par le réseau des correspondants « développement durable », composé de 18 collaborateurs qui ont pour rôle de promouvoir les actions et de faire remonter les priorités, les besoins, les idées ou les éventuelles difficultés. La 1^{ère} réunion a eu lieu dès avril.

La Semaine européenne du développement durable (SEDD) a également donné lieu à un défi : 50 collaborateurs de l'OFB ont fait connaître 60 actions écoresponsables au sein des services, directions et sites.

Des mesures concrètes ont été engagées en 2020 : sensibilisation à la sobriété numérique et au poids des e-mails, forfait mobilité durable pour les agents venant en vélo ou en covoiturage, installation d'abris vélos et achat de kits de réparation, formations à l'écoconduite, insertion des clauses écoresponsables dans les marchés publics, compensation carbone, distribution de masques transparents pour la communication inclusive des personnes malentendantes... Enfin, interrogé par les membres du Club Développement durable des établissements et entreprises publics sur l'installation de ruchers et leurs impacts sur la biodiversité, l'OFB a organisé un webinaire sur ce sujet.

Initiatives écoresponsables communiquées à l'occasion de la SEDD

SOBRIÉTÉ
NUMÉRIQUE
MOBILITÉS GÉSTIONS
BIEN-VIVRE DES DÉCHETS
ENSEMBLE
ÉCONOMIE CIRCULAIRE BIODIVERSITÉ
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE







ofb.gouv.fr



@OFBiodiversite @linkedInOFB



© Couverture l'agenceverte Illustration **Cruschiform** – Rédaction **Markedia** – Rédactrice en chef : **Estelle Foilest**
Comité de rédaction : **Roxane Leverrier, Laure Corcelle, Céline Piquier** – Conception graphique **Et d'eau fraîche**
Impression **Clôtre** – 4150 exemplaires – 2021 – Ce papier est composé de résidus de maïs et de fibres recyclées